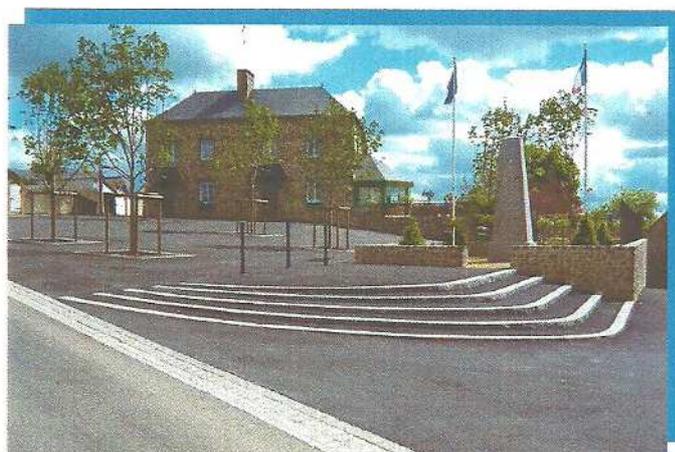
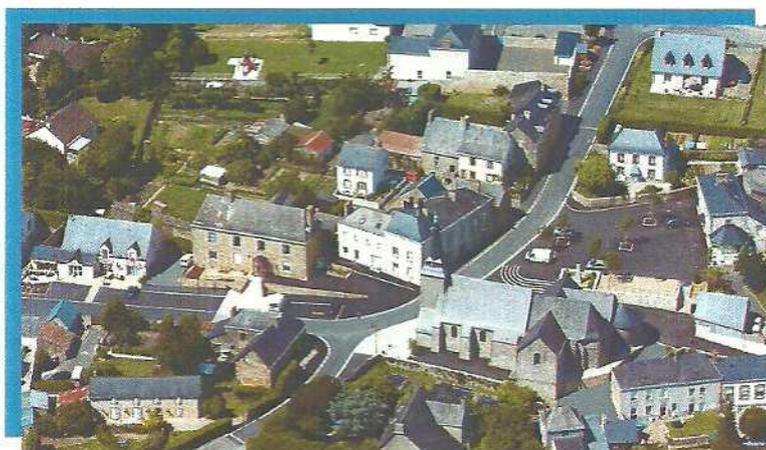




**SAINT
GERMAIN LE FOUILLOUX**

Bulletin 2009



La Place de l'Eglise



SOMMAIRE



COUVERTURE	PAGE 1
SOMMAIRE	PAGE 2
LE MOT DU MAIRE	PAGE 3
INFOS LOCALES	PAGE 4
LES SERVICES MUNICIPAUX	PAGE 6
ÉTAT CIVIL 2009	PAGE 7
TARIFS COMMUNAUX 2010	PAGE 8
LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 9
LE BUDGET COMMUNAL 2009	PAGE 10
2009 EN IMAGES	PAGE 12
LES COCCINELLES	PAGE 15
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	PAGE 17
LA MAISON DE L'HABITAT	PAGE 19
LE CLIC	PAGE 20
LE RECENSEMENT AGRICOLE 2010	PAGE 21
LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	PAGE 22
LE SPANC	PAGE 23
J'ECONOMISE L'EAU	PAGE 24
LE SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNÉE	PAGE 25
AMENAGEMENT FONCIER LIÉ A LA LGV	PAGE 29
LE CCAS	PAGE 31
LES ASSOCIATIONS	PAGE 32
AGENDA DES MANIFESTATIONS	PAGE 47
TOUS A VOTRE SERVICE	PAGE 48
CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES BENNES	PAGE 50
A LA DÉCOUVERTE DU VILLAGE !	PAGE 51



Le mot du maire

Au cours de l'année 2009 quelques faits ont marqué Saint Germain le Fouilloux.

Tout d'abord la fin des travaux de l'aménagement de la place de l'église qui donne à notre commune une vraie identité.

La mise en valeur de notre patrimoine à travers l'église, la mairie, le monument aux Morts ainsi que la mise en lumière de l'ensemble, est une évidence.

Un centre bourg sécurisé pour le déplacement des piétons ainsi que la prise en compte, dès l'abord du projet, du handicap. La zone 30 km / h est également source de sécurité, à chacun de nous de la respecter.

Cet aménagement donne les résultats escomptés et satisfait les Germinois.

D'autre part notre population compte de plus en plus de jeunes, aussi le conseil municipal a décidé de recruter au 1^{er} septembre un responsable animation en la personne de Grégory Belliard.

Au cours de l'année, toutes les associations ont participé activement à l'animation de notre village, donnant un remarquable dynamisme à Saint Germain le Fouilloux. Qu'elles trouvent ici, l'expression de ma reconnaissance.

Parmi les nouveautés, le forum des associations ainsi que le marché de Noël ont remporté un vrai succès, bravo.

La zone artisanale de la Roussière est viabilisée depuis le mois de novembre. L'achat des terrains, les travaux de viabilisation ont été financé par Laval-Agglomération. Le coût des travaux de l'aménagement s'élève à 187 220 € HT

J'espère que cet espace accueillera des entreprises artisanales au cours de l'année 2010, nous sommes prêts.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants.

Je présente mes bons vœux 2010 à chaque Germinoise et Germinois

Marcel Blanchet

INFOS LOCALES

MAIRIE



4 rue de l'Eglise

☎ : 02 43 01 11 61

☎ : 02 43 01 16 65

E-mail : mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

Ouverte de 9 à 12 heures, tous les jours
sauf le mercredi.

RESTAURANT SCOLAIRE : 02 43 69 16 42
1 impasse Théophile Lefaux

GARDERIE MUNICIPALE : 02 43 37 82 54
11 rue des Chapelles (7h-8h30 et 16h45 -19h)

SALLE DES FETES : 02 43 37 65 18
Rue du Cèdre



STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

L'arrêté municipal en date du 15/11/2005
interdit le stationnement des poids lourds
de plus de 3,5 tonnes dans l'agglomération.

Tout poids lourd doit être stationné sur le
parking créé en bordure de la RD 104, à côté
du terrain de football :

Les jours ouvrés, de 20 heures à 7 heures
Les week-ends et jours fériés.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Courrier de la Mayenne : Daniel BUSSON

☎ 06.74.66.96.22

courriel : daniel.busson@wanadoo.fr

Ouest France : Thérèse GOUABAULT

☎ / ☎ : 02.43.49.05.92 ☎ 06.30.81.56.50

courriel : therese.gouabault@wanadoo.fr

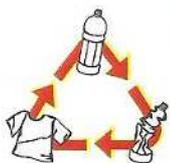


COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Le lundi matin sur le territoire de la commune
ou le lendemain si le jour de ramassage est férié

TRI SÉLECTIF



2 points de collecte :

3 conteneurs accueillant les emballages
ménagers à recycler sont situés sur le
parking du terrain de foot, route de Changé.
3 autres à côté du bassin d'orage, rue des
Chapelles

BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES EN 2010

Pour ne pas entraver les opérations de
balayage mécanique, merci de ne pas laisser
de véhicule au bord du trottoir les **lundis**
suivants :

08 février, 12 avril, 14 juin, 09 août,
11 octobre, 15 novembre, 06 décembre

PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Ce nouveau passeport comporte, outre les
données présentes dans les passeports
actuellement en circulation, les images
numérisées du visage et deux empreintes
digitales du titulaire. Les usagers déposent
désormais leur demande dans l'une des 14
communes où sont implantés des dispositifs
de recueil des données biométriques.

Communes retenues dans les environs :
Changé, Laval, Bonchamp.

Tarifification : 88€.

DESTRUCTION DES NIDS

Les Sapeurs-Pompiers n'assurent plus la
destruction des nids d'hyménoptères en
Mayenne.

Si vous devez faire détruire un nid de guêpes
ou autres insectes, consultez la liste des
sociétés spécialisées dont vous trouverez les
coordonnées dans les pages jaunes de
l'annuaire téléphonique sous la rubrique :
Désinsectisation

POPULATION



Population recensée en 2008 : 1019
habitants.

Population légale au 1^{er} janvier 2010 : 996
habitants.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Assistante sociale : Mme Marie CHENAIS
Permanences à la mairie de Changé
le mardi matin sur rendez-vous et à Hilard sur rendez-vous
☎ : 02.43.49.21.25.

Puéricultrice : Mme Véronique HOUQUAY - ☎ 02.43.01.25.50
Antenne solidarité Hilard
48 rue Marcel Cerdan LAVAL ✉ solidarite@cg53.fr

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

Andouillé ☎ : 02.43.69.73.26

A.D.M.R.



7 rue de la Poste 53240 ANDOUILLE
Aide à Domicile en Milieu Rural ☎ : 02.43.68.10.44
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h.

ASSISTANTES

Mme Anita BANCE ☎ : 02.43.37.26.61

Mme Sandrine BOURDIER ☎ : 02.43.26.28.52

Mme Hélène CHAMPS ☎ : 02.43.26.05.30

MATERNELLES

Mme Angélique COIFARD ☎ : 02.43.37.84.41

Mme Martine GEAY ☎ : 02.43.37.83.91

Mme Gilberte GENEST ☎ : 02.43.37.80.52

AGRÉÉES

Mme Sandrine GOSSELIN ☎ : 02.43.98.93.68

Mme Stéphanie GOULEVANT ☎ : 02.43.64.24.02

Mme Nathalie GUÉRIN ☎ : 02.43.37.84.52

Mme Martine HEUVELINE ☎ : 02.43.37.89.35

Mme Anita JUVIN ☎ : 02.43.37.68.90

Mme Carine LAMOUREUX ☎ : 02.43.68.27.72

Mme Catherine ORAIN ☎ : 02.43.66.99.80

Mme Catherine ROCHER ☎ : 02.43.90.40.98

Mme Michelle SAGET ☎ : 02.43.37.10.53

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tous les mardis de 9h à 11h30 ☎ : 02.43.37.82.54

POMPIERS DE LAVAL

☎ : 18 SAMU ☎ : 15 ☎ : 112

GENDARMERIE D'ANDOUILLE

☎ : 17 POUR TOUTE URGENCE : 112

LA POSTE

17 bis rue de l'Hôtel de Ville à ANDOUILLE ☎ 02.43.69.72.40

Heure limite de dépôt du courrier à St Germain : 10 H 40



EAU-ASSAINISSEMENT

Société Lyonnaise des Eaux
86 Bd de l'Industrie 53940 ST BERTHEVIN
☎. 0 810 387 387 ou n° d'urgence, 24H/24 : 0 810 887 887



ELECTRICITE

EDF à LAVAL ☎ : 0 810 333 053 (sécurité dépannage)

CULTE

Paroisse St Matthieu sur Mayenne ☎ 02.43.69.73.72
Messe le 2^{ème} samedi de chaque mois, à 18 heures 30

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE

☎ 119

Les services municipaux

Secrétariat de mairie

Sylvie LIVET
Attachée territoriale

Accueil, état-civil, urbanisme, finances,
élections, préparation du conseil
municipal, intercommunalité



Animation

Grégory BELLIARD,

Responsable des mercredis-loisirs, de
l'accueil périscolaire, de l'animation du
midi, des 12-15 ans pendant les
petites vacances et du CLSH de juillet
Accompagné de
Janic POIRIER & Sonia BOISSEAU



Services techniques

Pierrick VAUGON & Patrick RENARD
Adjointes techniques de 2nde classe

Entretien des espaces verts, voirie,
bâtiments communaux



Service de restauration

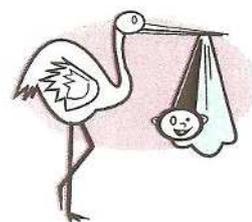
Gisèle LECROSNIER
Sonia BOISSEAU
Marie-Josèphe BLANCHET
Adjointes techniques de 2nde classe
& Janic POIRIER, Adjoint d'animation



État-civil 2009

naissances

Margot MÉZIERE	15 rue de la Châtaigneraie	18 décembre 08
Neil LEFORT	23 rue de la Châtaigneraie	19 décembre 08
Nathan LOW	14 rue de Fouilloux	15 janvier 09
Maël DE MELO	11, rue de la Herpinière	16 janvier
Charline FOUCHER	La Grande Bellangerie	30 janvier
Nolan FRÉTIGNÉ	56, rue des Chapelles	27 février
Aimie LEGRAND	La Marpaudière	17 mars
Lolann OKON	24, rue du Cèdre	17 avril
Paul MARIN	Les Grandes Ragottières	24 avril
Jean-Gabriel BUDIMIR	14, place St Germain	29 avril
Baptiste TATIN	3, imp. Théophane Lefaux	1 ^{er} juin
Ewenn LEROUX-WEILAND	42 rue du Mesnil	06 juillet
Enzo GOULEVANT	13, rue des Trois Croix	02 août
Perrine CLAVREUL	Les Bas Poiriers	16 août
Lana JEULAND	La Mare	15 octobre
Sofia BICHOT	31, rue de la Chataigneraie	25 octobre
Ethan GALBIN	27, rue de la Chataigneraie	31 octobre
Yanis PRIOUX	20, rue de la Châtaigneraie	1 ^{er} novembre
Alice BROCHARD	La Piochère	2 novembre
Malo ROINARD	3, impasse du Grand Pré	4 novembre



mariages

Luis Mario FREITAS NOVAIS et Sabrina LE GOURRIEREC 3, impasse Théophane Lefaux	18 avril
Laurent BESCOND et Christelle PÉRON 6, rue de la Tergonnerie	13 juin
Jean-Baptiste EUZEN et Marie GARREAU 1, impasse du Grand Pré	11 juillet
Michel LEBRETON et Sonia FOUCHER La Grande Bellangerie	29 août
Mickaël FONTAINE et Angélique MOTTIER 17, rue de la châtaigneraie	29 août



TARIFS COMMUNAUX 2010

 GRANDE SALLE	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
vin d'honneur	50	55
repas du midi ou du soir	130	170
repas midi et soir	165	200
soirée sans repas	100	130
repas soirée et lendemain midi	205	240
week-end complet (sam et dim)	270	310
après-midi	85	90
PETITE SALLE		
vin d'honneur	30	
repas du midi ou du soir	55	
repas du midi et du soir	75	
soirée sans repas	40	
CUISINE		
cuisine froide	25	45
cuisine chaude	40	50
VAISSELLE		
couvert complet	0,42	0,50
l'unité	0,10	0,10
couvert loué à l'extérieur	0,43	0,53
unité louée à l'extérieur	0,10	0,12
MATÉRIEL (loué à l'extérieur)		
table 8 personnes	3.70	
table 6 personnes	2.75	
chaise	0.60	
banc 4 personnes	1.60	
table 8 p. avec 2 bancs non livrée	5.40	
table 8 p, avec 2 bancs livrée	10.00	
CHAUFFAGE (du 01/11 au 30/04)	30	35

 CONCESSIONS FUNERAIRES	Adulte	Enfant
	15 ans	50
30 ans	90	45
50 ans	146	73

GARDERIE MUNICIPALE	Matin ou soir	1.33
----------------------------	---------------	------

RESTAURANT SCOLAIRE	Repas enfant	2.90
	Repas adulte	5.35
	Repas porté à domicile	6.90

 MERCREDIS LOISIRS	Journée	7.20
	Demi-journée	5.15

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mars 2009

- Validation des subventions accordées aux associations et fixées par la commission « finances »
- Définition des orientations budgétaires pour 2009
- Demandes de subventions pour les travaux de voirie 2009 et l'aménagement extérieur de la mairie
- Election du collègue « élus » au sein de la 2AJ : G.Vétillard, B.Low, F.Coquemont et N.Arnaud
- Lancement de la consultation ayant pour objet de définir les conditions d'organisation et de gestion du CLSH intercommunal de Juillet
- Adhésion au Comité de Jumelage de Changé

Séance du 26 mars 2009

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2008 : commune, assainissement, lotissements de la Châtaigneraie et du Grand Pré
- Vote des budgets primitifs
- Acceptation de la proposition de mission d'assistance technique fournie par le département concernant l'assainissement collectif
- Projet de nouvelle station d'épuration : avis favorable à la proposition d'HYDRATEC concernant l'étude hydraulique.

Séance du 04 juin 2009

- Ouverture du centre de loisirs intercommunal de juillet avec St Jean/Mayenne du 6 au 31 juillet et fixation des tarifs
- Fixation des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2009-2010
- Approbation de la proposition définitive d'aménagement foncier de la commission intercommunale lié à LGV
- Travaux de voirie 2009 : l'entreprise moins disante, SATP est retenue
- Avis favorable à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité sous forme dématérialisée : accord pour la

signature avec la Préfecture de la Mayenne

- Aucune augmentation de loyers n'est appliquée en 2009 afin de favoriser le commerce local
- Signature de la convention constitutive du groupement de commandes relative à l'étude des diagnostics préalables aux plans d'accessibilité de la voirie des espaces publics et des services de transport public.

Séance du 15 octobre 2009

- Désignation de G.Vétillard, délégué au sein du CLIC (centre local d'information et de coordination), approbation des nouveaux statuts
- Accord est donné à la société HYDRATEC et au Cabinet COULAIS CONSULTANTS pour respectivement, les honoraires de maîtrise d'œuvre et l'ingénierie géotechnique liés à la construction de la nouvelle station d'épuration.
- Accord pour le contrat de prestation de service pour l'exploitation du service public de l'assainissement avec la Lyonnaise des Eaux, à compter du 1^{er} octobre 2009.
- Accord pour l'intégration dans le domaine privé de la commune de l'impasse desservant les N° 8,10 et 12 rue St Ouen et le chemin des Petites Ragottières.
- Achat d'une dizaine d'hectares à La Butte afin de constituer une réserve foncière.

Séance du 14 décembre 2009

- Révision des tarifs pour 2010 : salle des fêtes, concessions funéraires, surtaxe et taxe de raccordement « assainissement »,
 - Service public d'eau potable : présentation du rapport annuel 2008
 - SPANC : rapport annuel 2008
 - Election de 4 membres à la 2AJ
 - Adhésion au syndicat départemental d'électrification au 01/01/2010 pour le fonctionnement et l'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011.Charges à caractère général (32,07%) : 287 555,00 €

012.Charges de personnel (16,89%) : 151 404,00 €

65.Charges de gestion courante (15,47%) : 138 672,00 €

66.Charges financières (2,79%) : 25 050,00 €

Autres charges (16,09%) : 144 264,00 €

023.Virement en investissement (16,68%) : 149 581,00 €

Total des dépenses : 896 526,00 €

RECETTES

70.Produits des services, ventes (6,25%) : 61 350,00 €

73.Impôts et taxes (32,46%) : 318 569,00 €

74.Dotations et participations (43,87%) : 430 636,00 €

75.Autres produits de gestion (9,58%) : 94 048,00 €

Autres produits (0,10%) : 1 000,00 €

002.Résultat antérieur reporté (7,74%) : 75 923,00 €

Total des recettes : 981 526,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

16.Remboursement de la dette (8,81%) : 35 900,00 €

20,21,22.Acquisitions (6,11%) : 24 909,00 €

23.Travaux (72,06%) : 293 790,00 €

Autres dépenses ou particip. (2,45%) : 9 998,00 €

001.Déficit reporté (10,57%) : 43 109,00 €

Total des dépenses : 407 706,00 €

RECETTES

10.Dotations, réserves (42,47%) : 173 135,00 €

13.Subventions d'équipement (19,63%) : 80 040,00 €

Autres recettes et créances (1,21%) : 4 950,00 €

021.Autofinancement (36,69%) : 149 581,00 €

Total des recettes : 407 706,00 €



Subventions versées aux associations en 2009

Imputation	Organisme / Tiers	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Votes 2009
	Collège d'Andouillé COMMUNE DE CHANGÉ	1 000,00 0,00	1 000,00 800,00	1 000,00 800,00
65734	TOTAL DU COMPTE	1 000,00	1 800,00	1 800,00
	A.P.E.L.	3 600,00	3 600,00	3 600,00
657361	TOTAL DU COMPTE	3 600,00	3 600,00	3 600,00
	C.C.A.S.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	TOTAL DU COMPTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	2AJ	600,00	600,00	600,00
	2AJ - Fête de la musique	450,00	450,00	450,00
	A.A.P.M.A. (pêche Andouillé)	50,00	60,00	60,00
	A.D.D.M. 53	0,00	400,00	400,00
	A.D.M.R	600,00	600,00	600,00
	ADASEA	60,00	60,00	60,00
	AFM 53	15,00	15,00	15,00
	AFN	40,00	40,00	40,00
	BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MAYENNE	75,00	75,00	75,00
	C.A.U.E.	70,00	68,00	68,00
	CENTRE DE SOINS D'ANDOUILLÉ	200,00	200,00	200,00
	CLUB DE LA BONNE HUMEUR	500,00	550,00	550,00
	COMICE AGRICOLE DES 5 CANTONS	97,00	100,00	100,00
	COMITE DES FETES	900,00	950,00	950,00
	COMITE DES FETES feu artifice	0,00	1 500,00	1 500,00
	CROIX ROUGE DEPARTEMENTALE	15,00	15,00	15,00
	ENSEMBLE AVEC LE CONGO	50,00	0,00	0,00
	FAMILLES RURALES	1 500,00	1 750,00	1 750,00
	GROUPEMENT DES CULTURES	350,00	360,00	360,00
	INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	35,00	35,00	35,00
	MAISON DE L'EUROPE	50,00	0,00	0,00
	O.G.E.C.	71 382,00	78 003,00	78 003,00
	PARALYSES DE FRANCE	15,00	15,00	15,00
	PREVENTION ROUTIERE DE LA MAYENNE	20,00	50,00	50,00
	R.A.M	170,00	0,00	0,00
	RESTAURANTS DU COEUR	50,00	50,00	50,00
	SECOURS CATHOLIQUE	15,00	15,00	15,00
	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	15,00	15,00	15,00
	SPA	50,00	60,00	60,00
	U.S.S.G subv. excep.	500,00	800,00	800,00
	U.S.S.G.	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	UDAF de la Mayenne	50,00	50,00	50,00
65748	TOTAL DU COMPTE	79 524,00	88 486,00	88 486,00
	TOTAL GENERAL	85 124,00	94 886,00	94 886,00

2009 EN IMAGES

Inauguration de la
Place le 25 avril



Remise de la médaille d'Honneur
Communale et Départementale à Marcel
BLANCHET par Mr le Préfet, Eric PILLOTON



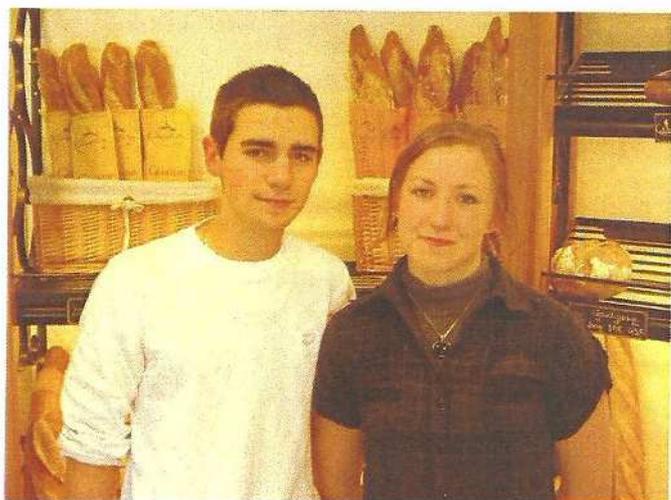
Chantiers
Argent de
Poche

En Juillet
Et
Novembre



Arrivée des nouveaux boulangers
Grégory MEZIERE & Méryl BAILLEUL

Début septembre



Mise en place de différentes
Activités pour les 12-15 ans
Animées par Grégory BELLIARD

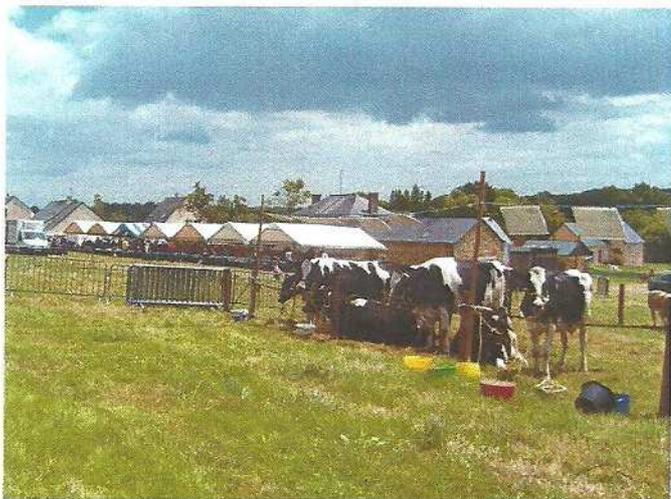




Remise des diplômes aux Médaillés du travail
Bernard GUILLET, Dominique BEUCHER,
Jocelyne LANCELOT
 Absents : Patrice AUSSANT, Christine BAILLEUL



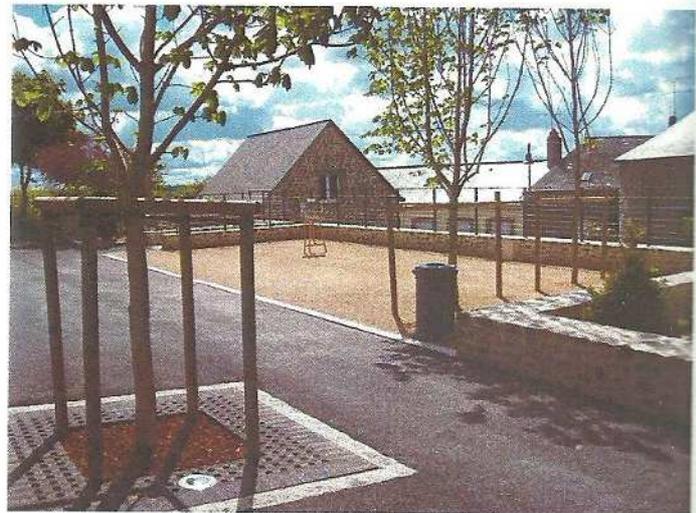
Remise des prix du fleurissement 2009
MM. Dominique VIEL, Mme Germaine
HAUTBOIS, MM. Marcel DELLIÈRE, Mme
Adèle DANEAU
 Absents : MM. Duchesne et SAUZET



Le Comice Agricole
A ST GERMAIN LE FOUILLOUX
 Route de St Ouen des Toits

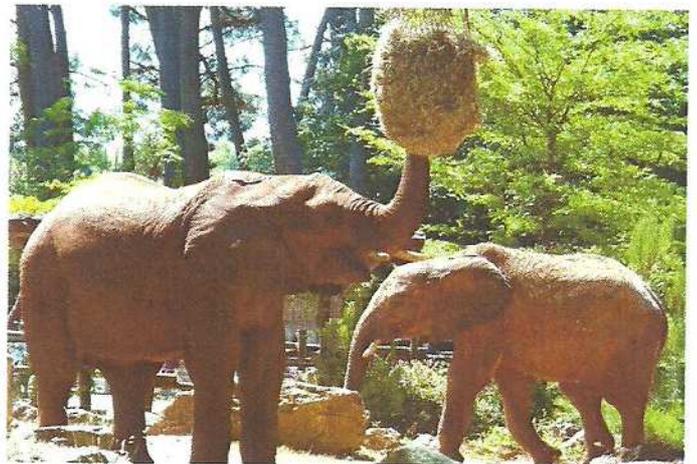
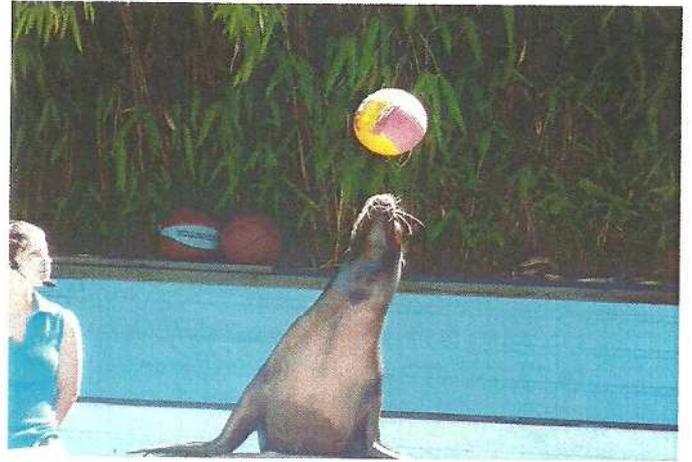


L'aménagement de la place
De l'Eglise



LES COCCINELLES

Tout au long de l'année 2008 – 2009, les activités se sont beaucoup portées sur le zoo, avec une journée au ZOO DE LA FLECHE, au mois de juin :



Nous avons pique-niqué au Zoo :



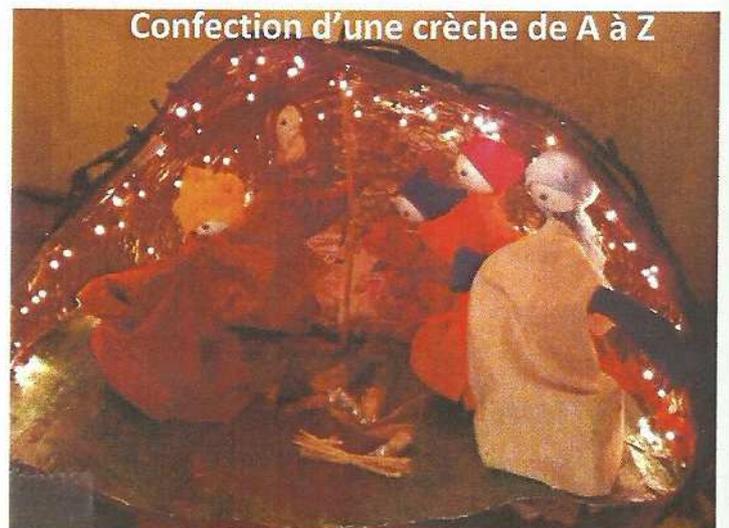
Nous avons aussi créé notre zoo :



Avec l'arrivée de Grégory dans l'équipe, la rentrée de septembre, se déroule sur les thèmes de la musique (fabrication d'instruments de musique, animation à la guitare), le spectacle (fabrication de balles de jonglage) et aussi sur la nature (construction d'une cabane dans le bois de Quifeu) :



Nous avons aussi participé à la décoration du bourg de Saint Germain :





Groupement intercommunal de : CHANGÉ, LA CHAPELLE ANTHENAISE, MONTFLOURS, ST GERMAIN LE FOUILLOUX, ST JEAN SUR MAYENNE

Tél. : 02 43 49 36 49 ou 06 84 34 16 69 - Courriel : ram@mairie.fr

**Relais Assistantes Maternelles
Commune de ST-GERMAIN LE FOUILLOUX**

Les matinées récréatives se sont déroulées sur 30 jours de fonctionnement depuis le début de l'année.

L'animation se déroule dans un espace municipal en partage avec l'accueil péri scolaire en période scolaire de 9 h 30 à 11 h 30 tous les mardis matin.

A St-Germain le Fouilloux		A Changé (autres permanences pour information)	
mardi	8h45 / 09h30 Permanence 9h30 / 11h30 Animations	Lundi	15h00 / 16h45
		Mercredi :	13h00 / 16h30
		Jeudi :	13h30 / 17h
		Vendredi :	11h00 / 12h30

Les enfants ont principalement de 2 mois à 3 ans.

Les assistantes maternelles de St-Germain le Fouilloux sont au nombre de 15 en activité. (2 n'exercent pas.).

11 d'entre-elles fréquentent ou sont en contact avec le RAM : Temps de rencontres et permanences, soirées, sorties. Il y a + 3 AM par rapport à juin 2008.

30 enfants et 12 AM étaient présents lors de l'animation d'éveil musical le 23 juin.

Les parents sont orientés vers le RAM par l'intermédiaire de la Mairie ou de la CAF ;
Récemment aussi à l'aide du site : www.mon-enfant.fr sur lequel chaque parent peut trouver les informations sur tous les modes de garde : accueils collectifs, RAM et listing des AM inscrites volontairement.

Actions réalisées

Animation musicale avec Vanessa Lemoine de l'association Animéa : Eveil musical avec les percussions africaines (djembés, balafons, maracas...). Cette animation a eu lieu à St Germain le Fouilloux le 23 juin 2009 (sur inscription). Elle a réuni 12 A.M. et 3 mamans avec 30 enfants. Une prochaine date est prévue le mardi matin 15 décembre.

Ludothèque (CLEP de Laval) : abonnement et emprunts des jeux pour le relais assistantes maternelles pour l'année 2009/2010.

Soirée d'information au Greta de Laval destinée aux assistantes maternelles concernant la validation des acquis d'expérience et le DIF. (projet en lien avec le RAM de St Berthevin)

Spectacle

Vendredi 11 décembre, les enfants, les assistantes maternelles du RAM intercommunal viendront apprécier les « Découvertes de Grelette » spectacle animé par la compagnie Marmail'art. Ce spectacle aura lieu à St Jean sur Mayenne.

Visite à l'école maternelle le 30 juin 2009 : Rencontre des assistantes maternelles, des enfants avec les enseignants.



*Eveil musical
Avec Vanessa
Lemoine
De l'association
ANIMÉA
Le 23 juin*





La Maison Départementale de l'Habitat

*3 associations au service du logement en Mayenne
Renseignez-vous dès maintenant !*

ADIL : Association Départementale d'Information Logement

- . *Conseils neutres et gratuits sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement*
- . *Diffusion des adresses de location des professionnels dans le parc privé*
- . *Fichier des terrains à bâtir en Mayenne*
- . *Etudes personnalisées des projets d'accession à la propriété et d'investissements locatifs*



ADLJ : Association Départementale pour le Logement des Jeunes

- . *Accueil, information, orientation des jeunes de moins de 30 ans (entretiens personnalisés, ateliers recherche de logement...)*
- . *Aide à la constitution de dossiers administratifs et financiers (aides au logement, locapass...)*
- . *Accompagnement social lié au logement*
- . *Intermédiation locative (parc de logements réservés en priorité aux jeunes en insertion professionnelle, sous-location...)*

HD 53 : association départementale Habitat et Développement

- . *Informations sur toutes les aides à l'amélioration de l'habitat*
- . *Conseils et assistance pour les propriétaires (demandes de subvention, diagnostics thermiques, bilan de rénovation électrique...)*
- . *Espace d'informations sur les économies d'énergie (documentation et conseils gratuits) ; N° direct : 02 43 91 47 66.*



A.D.I.L.	A.D.L.J	Habitat et Développement
Tél. 02 43 69 57 00 adil53@wanadoo.fr www.adil.org/53	Tél. 02 43 69 57 57 adlj@wanadoo.fr www.adlj.org	Tél. 02 43 91 19 91 HD53@wanadoo.fr www.habitatdeveloppement.fr
17 rue Franche Comté - BP 837- 53008 LAVAL cedex		



Le CLIC peut vous aider

Qu'est-ce que le CLIC ?

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

- *Le CLIC est une association regroupant les 20 communes de l'agglomération . Le conseil d'administration est composé de 14 élus représentant les communes de l'agglomération, de membres représentant le Conseil Général, du centre hospitalier, de la CRAM et de la MSA. Pour l'aide à domicile : 3 représentants des associations et établissements à but non lucratif, Et 1 représentant des établissements à but lucratif. Pour les associations d'usagers, 3 représentants.*
- *Le CLIC est un lieu d'écoute, d'information et de conseil des personnes âgées et de leurs familles .*
- *C'est un dispositif national qui permet de renforcer et de développer la coordination des interventions autour des personnes âgées.*
- *C'est un système de guichet d'accueil et d'information au « Rocher Fleuri » à AVAL qui vous informera, vous orientera, et vous facilitera vos démarches.*
- *Il propose d'actionner la palette de services d'infirmiers, d'aides à domicile, l'aménagement du domicile, l'inscription en maison de retraite.....*
- *Le CLIC travaille avec les médecins, infirmières, kinés, hôpitaux et cliniques, ambulanciers, ccas, les élus, et et de nombreuses associations, etc...*

Vous êtes âgés et vous avez besoin d'écoute, vous venez de subir une intervention chirurgicale, vous avez besoin d'une aide à domicile, n'hésitez pas à contacter le CLIC, il peut vous aider. Il répondra à toutes vos questions.

Gilbert Vétillard représentant au conseil d'administration des communes de Montflours, St Jean sur Mayenne et St Germain Le Fouilloux.

CLIC
33 Rue du Haut-Rocher
BP 1525
53015 LAVAL Cedex
TEL : 02 43 66 55 88
Messagerie: clic@chlaval.fr



recensement
agricole
2010

Le recensement agricole 2010

La direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

recherche **des enquêteurs**

Objectif : Assurer la collecte d'informations
auprès des exploitants agricoles par saisie
directe sur ordinateur portable.

Profil :

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- connaissance du milieu agricole
- permis de conduire et véhicule requis

Pour la période de :
septembre 2010
à avril 2011

Dépôt des candidatures : **à partir du 1er Mars 2010**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
SRISE – Recrutement pour le recensement agricole
12 rue Menou - 44035 Nantes Cedex
Courriel : ra2010.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Janvier 2010 : la MSA renouvelle son réseau d'élus

Vous êtes ressortissants du régime agricole. Du 5 au 20 janvier, vous serez appelés à élire vos nouveaux délégués MSA.

En 2005, avec plus de 50 % de votants, les adhérents de la MSA avaient prouvé leur attachement au régime agricole et à son fonctionnement en se mobilisant pour élire leurs délégués MSA. En janvier 2010, ils seront appelés à réitérer ce geste pour montrer une nouvelle fois la force du monde agricole.

Pourquoi voter ?

La MSA est le seul régime de protection sociale avec un fonctionnement mutualiste. Profondément ancrée dans le territoire, la MSA se trouve à même de faire remonter les besoins sociaux des personnes vivant en milieu rural. Sa présence sur le terrain lui permet de trouver des solutions innovantes et particulièrement adaptées aux réalités locales.

Par ailleurs, son guichet unique permettant aux adhérents d'effectuer toutes leurs démarches en un seul lieu, ses conseillers sociaux de secteur et ses 77 points d'accueil (20 en Mayenne, 32 dans l'Orne et 25 en Sarthe) sont des gages de proximité et de simplicité.

Le vote s'effectue uniquement par correspondance. Voter entre le 5 et le 20 janvier, c'est montrer son attachement :

- à ce régime de protection sociale au fonctionnement unique,
- aux valeurs de solidarité, de mutualisme et de proximité portées par la MSA,
- à un régime de protection social propre au milieu agricole et représentatif de celui-ci.

Le vote par correspondance, le vote pratique

Vous recevrez le matériel de vote début janvier. Pour voter :

1 – Placez la liste ou les bulletins de vote choisis dans l'enveloppe de couleur

- rose pour le 1^{er} collège (exploitant)
- verte pour le 2^e collège (salarié)
- jaune pour le 3^e collège (employeur de main d'œuvre)

2 – Détachez l'enveloppe-retour liée à votre courrier.

3 – Signez au dos. En l'absence de signature, le vote n'est pas pris en compte.

4 – Placez l'enveloppe de couleur contenant votre vote dans l'enveloppe retour pré-affranchie que vous posterez.

Si vous souhaitez recevoir le fichier de cet article par Email ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service communication de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe au 02 33 31 41 73.
Email : payen.laure@mayenne-orne-sarthe.msa.fr

L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Bac à graisses : nettoyage 3 à 4 fois par an (en fonction de son volume et de son utilisation).

Fosse toutes eaux : vidange en moyenne tous les 4 ans (en fonction de son volume et de la consommation d'eau).

Préfiltre : nettoyage 1 à 2 fois par an. Il est conseillé de changer le matériau filtrant (pouzzolane) lors des vidanges. Pour faciliter son entretien, le matériau filtrant peut être mis en filet et non en vrac. Il est important de nettoyer son préfiltre régulièrement, il permet d'assurer une filtration supplémentaire avant le traitement donc de le préserver.

Le traitement : les regards doivent être nettoyés 1 à 2 fois par an.

Ventilations des ouvrages : lorsque des problèmes sont constatés (odeurs, corrosion...) la mise en place ou le remplacement du dispositif de ventilation est conseillé. Il faut deux ventilations, la primaire et la secondaire.

La ventilation primaire sert d'entrée d'air nécessaire au dispositif. La ventilation secondaire équipée d'un extracteur statique ou éolien sert, quant à elle, à extraire les gaz de fermentation.

Il est primordial d'assurer un entretien régulier de son dispositif pour éviter toutes nuisances (colmatage, odeurs...) et assurer sa pérennité.

Les vidanges doivent être faites par des professionnels.
L'utilisateur est responsable de ses déchets jusqu'à leurs éliminations.

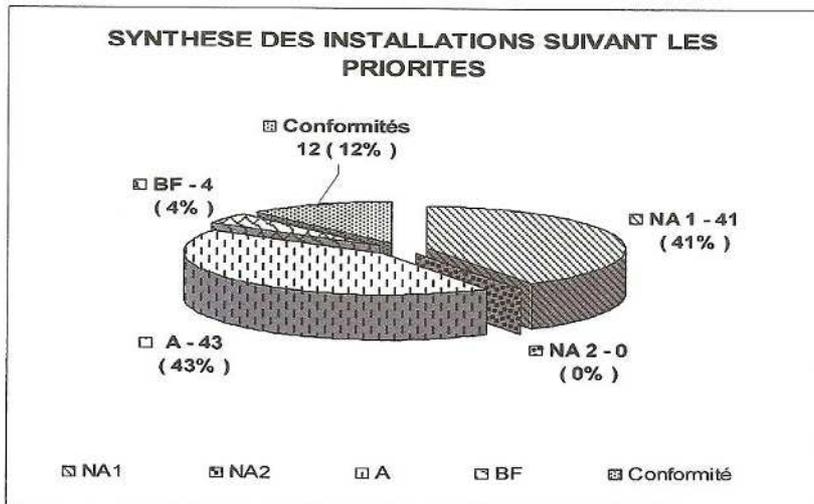
La campagne des diagnostics des installations d'assainissement non collectif est terminée

La compétence « Assainissement Non Collectif » a été transférée par les communes au SIAEP de Saint Jean sur Mayenne qui a mis en place un nouveau service : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Cette démarche répond à la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 qui impose aux communes de contrôler les installations d'assainissement des habitations et autres bâtiments qui ne sont pas desservis par le réseau collectif ou qui ne peuvent pas y être raccordés.

Les visites des installations existantes commencées en 2007, sont aujourd'hui achevées.

Les résultats sont les suivants :

➤ A l'échelle de la commune de **Saint Germain le Fouilloux** :



NA 1	Dispositif à fonctionnement non acceptable – rejet non traité d'eaux vannes	A	Dispositif à fonctionnement acceptable avec réserves
NA 2	Dispositif à fonctionnement non acceptable – rejet non traité d'eaux ménagères	BF	Dispositif en bon état de fonctionnement
Conformité	Installation réalisée depuis 2006		

➤ A l'échelle du **Syndicat d'Eau** :

Dispositifs nécessitant une intervention			Dispositifs acceptables	
NA1	NA2	A	BF	Conformités
458 soit 46%	26 soit 2%	378 soit 38%	49 soit 5%	91 soit 9%

Intervention majeure

Intervention mineure

Rôle du SPANC : Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

Le rôle du SPANC est également de s'assurer de la bonne conception et réalisation des nouvelles installations. Il sera vérifié que le projet d'assainissement non collectif de la future construction ou de la réhabilitation respecte bien les normes en vigueur (XP DTU 64.1), sur la base d'une étude de filière (étude de sol) fournie par le pétitionnaire. La demande de création d'une installation devra être déposée en mairie. Le dossier sera transmis au service instructeur : la SAUR. Ce dernier émet un avis technique (contrôle de conception) qui est renvoyé au SPANC afin de remettre un avis définitif.

Le pétitionnaire devra impérativement attendre la validation du projet pour débiter les travaux.

Ensuite, la réalisation de l'installation sera contrôlée sur le terrain avant remblaiement. Le particulier devra prendre RDV avec la SAUR. L'objectif de ce contrôle de réalisation est de s'assurer de la mise en place du dispositif conformément au projet validé et de la bonne exécution des travaux.

De la même manière que le contrôle de conception, le technicien délivre un avis technique sur la réalisation de la filière. L'avis technique favorable permet d'attester de la conformité du dispositif d'assainissement mis en place.

J'économise l'eau



L'eau est une ressource précieuse qui n'est pas inépuisable. Il est indispensable de ne pas la gaspiller.

Il y a seulement 2,5 % d'eau douce à la surface de la terre dont les 2/3 sont stockés dans les glaciers et les pôles. Moins de 1% de l'eau est donc disponible pour l'homme, les plantes et les animaux.

Sur notre territoire, plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année dans la rivière la Mayenne pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines. L'économie d'eau est donc une priorité pour préserver nos ressources naturelles.



Quelques éléments clé pour réduire facilement sa consommation en eau :

Surveiller ses installations et éviter les fuites :

Les fuites, mêmes si elles paraissent faibles, peuvent au bout du compte engendrer des consommations importantes. Par exemple, un WC qui fuit peut perdre jusqu'à 500 litres d'eau par jour ce qui fait, en fin d'année, une perte de 180 000 litres (ou 180 mètre-cubes).

Pour éviter les fuites, il faut :

- surveiller régulièrement sa consommation en relevant son compteur,
- entretenir ses installations et réparer au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).



S'équiper en matériel économe :

Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire sensiblement les consommations.

La mise en place de limiteurs de débit ou d'aérateurs sur les robinets permettent de réduire de moitié la consommation sans perte de confort.



Pour les WC les plus anciens, on peut diminuer le volume de la chasse en y mettant des plaquettes WC ou plus simplement des bouteilles remplies d'eau ou de sable afin de réduire le volume de chasse.



Adopter des gestes simples :

Il faut tout d'abord éviter de laisser couler l'eau inutilement (par exemple lors du brossage des dents ou du lavage des mains).

Un robinet qui coule inutilement pendant 2 minutes par jour, c'est au total 10 000 litres de perdus sur une année.

Il faut également préférer les douches (60 litres) aux bains (150 litres).



Utiliser les eaux de pluie :

Elles sont à privilégier pour les usages extérieurs.

Mais il ne faut pas oublier d'arroser au bon moment et au pied des plants.



Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ecodeaumayenne.org

Avec ces 4 gestes clé, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie, car 40% de l'eau consommée est de l'eau chaude

Au bord de L'Ernée ...

Le mot du Président

C'est une très grande satisfaction de pouvoir m'adresser à vous dans ce premier numéro d' « Au bord de l'Ernée ». Le Contrat Restauration Entretien du bassin de l'Ernée a été l'aboutissement d'un long cheminement, de réflexion et d'études. Désormais, nous entrons dans la mise en œuvre des actions avec comme objectif l'atteinte du bon état écologique des eaux en 2015.

Vous verrez dans les pages qui suivent que le territoire sur lequel nous vivons est riche de ses cours d'eau et que les actions prévues pour les 5 années à venir vont participer à sa préservation et sa valorisation.

Bonne Lecture à tous.

SOMMAIRE

- Page 1 Un logo pour le Syndicat
Les élus du bureau et le personnel technique
- Pages 2-3 Les actions du Contrat
Restauration Entretien
Aménagement des ouvrages hydrauliques
Le Syndicat proche de vous
- Page 4 Gros plan sur la truite fario

Un logo pour le Syndicat



**Syndicat de
Bassin pour
l'Aménagement
de la
Rivière
l'Ernée**

Le Syndicat dispose désormais d'un logo qui vous permettra de nous reconnaître d'un simple coup d'œil !

Les élus du bureau et le personnel technique

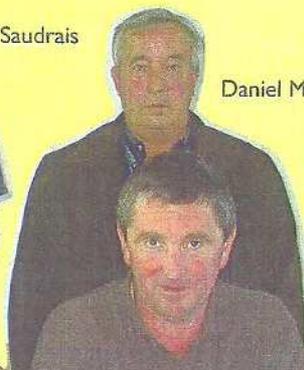
Le Président
Christian Quinton
(St Hilaire du Maine)



Benoît Saudrais



Daniel Manceau



Eric Garnier
(Chailland)



Elisabeth Robin
(St Jean sur Mayenne)



Serge Paumard
(Andouillé)



Christophe Béchu
(Ernée)



Maurice Foutteur
(Montenay)

Les 5 vice-Présidents

Les actions du Contrat Restauration

Peuplement trop dense

Fermeture du milieu et des paysages.
Baisse de la diversité biologique par absence d'éclairage.
A restaurer.

Ripisylve équilibrée

Succession d'herbacées, d'arbustes et d'arbres.
Diversité d'espèces et de classes d'âge.
Protection physique de la berge par enracinement dense.

Passage busé mal calé

Faible lame d'eau à l'intérieur et chute en aval.
Obstacle à la continuité écologique.
A aménager.

Espèces végétales envahissantes

Renouée du Japon, Jussie...
Elles concurrencent les espèces communes.
A supprimer.

Arbre tombé au cours d'eau

Peut engendrer des désordres hydrauliques.
A supprimer.

Arbres morts

En chutant, ils peuvent former des embâcles.
Supprimer les sujets les plus menaçants.

Accès direct du bétail au cours d'eau

Dégradation des berges et du lit du cours d'eau, apport de matières en suspensions, pollution organique...

Mise en défense des berges

Pose de clôture et d'abreuvoirs.

Embâcle

Parallèle au sens d'écoulement et de faible importance.
A conserver.

Arbre trop penché

Il peut se déraciner et entraîner une encoche d'érosion sur la rive opposée.
A recéper.

Arbre fortement sous cavé

Risque de déchaussement.
A enlever.

Éviter les plantations d'arbres inadaptés aux bords de berge

Peupliers hybrides, résineux...

Embâcle

Peut former des bouchons favorisant les inondations et endommageant les ouvrages.
A supprimer.

Aménagement d'un mini seuil

Ennoisement de la buse et aménagement de la chute pour faciliter la circulation des organismes aquatiques.

Des problèmes... et des solutions !

Glossaire

Embâcle : accumulation de débris essentiellement végétaux. Elles participent à la vie du cours d'eau et au développement de nombre d'espèces (abri, refuge, nourritures...). Une gestion au cas par cas doit être réalisée.

Ripisylve : étymologiquement du latin ripa, « rive » et sylva, « forêt », est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau.

Entretien du bassin de l'Ernée

Programmation des travaux sur 5 ans



Aménagement des ouvrages hydrauliques

Contexte

Les ouvrages hydrauliques barrant les cours d'eau perturbent la continuité écologique (circulation des organismes aquatiques) et le fonctionnement hydro-géomorphologique des cours d'eau (circulation de l'eau et des sédiments).

Ils constituent des sujets de préoccupation majeurs pour les collectivités et il est important d'évaluer les impacts de ces ouvrages sur le fonctionnement des cours d'eau ainsi que leur statut réglementaire pour déterminer les aménagements à entreprendre.

Le travail en cours

Une étude pour déterminer les actions à entreprendre sur les barrages du bassin de l'Ernée est en cours de finalisation. En parallèle, le Syndicat mène actuellement un travail d'information et de concertation auprès des propriétaires privés et riverains concernés.

Une enquête publique sera réalisée prochainement sur ce sujet.



Le Moulin à Tan à Ernée un clapet sans usage à démanteler

Le Syndicat proche de vous

Levaré

Présentation des travaux d'entretien de l'Ernée

Le syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée assure l'entretien régulier de la rivière et de ses affluents, ainsi que la conservation quantitative et qualitative des eaux. Dans ce but, le syndicat a signé un Contrat de restauration entretien (CRE) qui fixe les grandes orientations de travaux pour la période 2008-2012.

Le syndicat s'engage ainsi dans

UN CHANTIER VITRINE SUR L'ERNÉE

Le syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée (département de la Mayenne) a signé en novembre 2007 un contrat de restauration entretien de l'agence de l'eau. Principaux enjeux de ce contrat, le bon état écologique des cours d'eau et l'identité paysagère, avec ses aspects patrimoniaux et touristiques. Après enquête publique, les premiers travaux de rétablissement de la continuité écologique vont être engagés avec la suppression de seuils et l'aménagement du franchissement piscicole. Dès à présent, des actions de restauration du lit et de la végétation sont en cours - restauration des boisements, lutte contre le piétinement bovin, lutte contre les espèces envahissantes. Le programme, réalisé en lien avec le contrat de bassin versant en amont de la prise d'eau potable, est évalué à 500 000 euros financés à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau, le conseil général et la région. Particularité de l'opération, le chantier vitrine aménagé en amont du bassin en limite des communes de Levaré et Carelles et qui permet de présenter sur site l'ensemble des travaux et actions prévues.

Des travaux qui démarrent

Syndicat de bassin pour l'aménagement de l'Ernée Un chantier vitrine montre les travaux de restauration de l'Ernée

Grâce à un contrat de restauration, les grandes orientations des travaux sur l'Ernée sont déterminées jusqu'en 2012.



Les co-financiers sont venus découvrir le chantier vitrine présentant les travaux et actions retenues par le Syndicat et qui concernent 20 communes du bassin de l'Ernée (de Levaré à St Ouen des Toits).

On restaure le bassin de l'Ernée

Le 11 septembre, le Syndicat de bassin de l'Ernée a inauguré les premiers travaux de son Contrat de restauration entretien entre Levaré et Carelles. Ce programme de 5 ans vise à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin. La première année de travaux (début cet automne) concernera le bassin amont de la prise d'eau potable d'Ernée.

est d'environ 230 000 HT. Ces travaux seront financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil général et la Région. Une parcelle située en l'amont du bassin, en limite des communes de Levaré et Carelles, et traversée par la rivière l'Ernée fait l'objet d'un chantier vitrine. Celui-ci présente, sur site, l'ensemble des travaux et actions retenus par le Syndicat dans le cadre du CRE. Un chantier vitrine a été tenu récemment en présence du président du syndicat de bassin Christian Oulain, des élus, du représentant de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, du président du SAGE Mayenne et de la section du riverain.

Le dispositif Argent de poche réunit 9 jeunes

Pour une période de petites vacances, c'est déjà bien, se rappelle Philippe Leconte, le directeur du service jeunesse. Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », neuf jeunes ont effectué des travaux bénévoles qui vont de la couverture et du nettoyage de l'as de la bibliothèque à des travaux en plein air comme la plantation de mazards.

Mercredi après-midi, trois d'entre



De gauche à droite : Houry, Méry, Siffert et Nicolas. Duquel à Marcoussé, un autre

Andouillé Camping : le « petit bras » d'eau fait sa toilette

La rivière l'Ernée, la « fousse rivière », alimentée par la vanne du Moulin, serpente aux abords du camping municipal. Ensablé et envahi, le petit bras a reçu des soins de curage pour un meilleur passage de l'eau et un enrichissement côté camping.

Des plantations viendront à l'automne compléter ce chantier. Les travaux ont été conçus par la commune avec la participation technique du syndicat de bassin, précis Serge Fleumard, adjoint chargé entre autres des travaux.



Le Moulin à Tan à Ernée un clapet sans usage à démanteler

Des jeunes au chevet de la rivière



Fabien, Sylvain et Nathan ont classé le dispositif Argent de poche de cet été avec un chantier en lien avec l'environnement. Pour Benoît, technicien des rivières du syndicat de bassin « l'objectif est de créer un chemin pour les poissons en aménageant le lit de la rivière ». Pour Philippe Leconte, responsable du service jeunesse, « cette dernière activité de l'été est une finalité après les différents chantiers proposés. C'est un aménagement durable dont les jeunes peuvent être fiers ». Le prochain rendez-vous est fixé au week-end des 5 et 6 septembre avec des propositions de service pour la Saint-Grégoire.

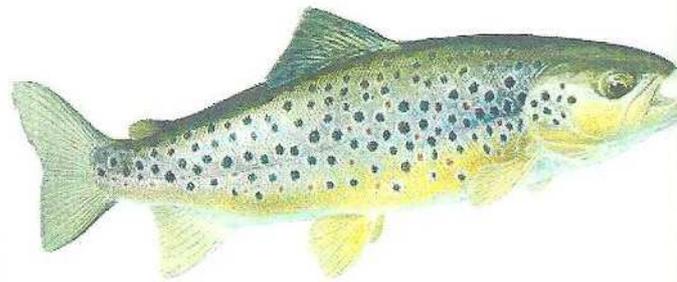
A venir en 2010 ...

- ↳ Poursuite des travaux de restauration et d'entretien sur les cours d'eau (sous bassins du Rollon et du Touchet)
- ↳ Animations de sensibilisation à la préservation des cours d'eau pour les communes, écoles et associations du bassin

Gros plan sur... la truite fario

Description

La truite fario (*Salmo trutta fario*) est une espèce repère du contexte salmonicole. Elle a un corps fuselé, bien adapté à la nage en eau vive. Sa tête est conique et sa bouche armée de petites dents pointues. Son dos et ses flancs, de couleur brune, dorée ou argentée, sont piquetés de points sombres et colorés (souvent rouges). Dans les petits cours d'eau elle atteint souvent une longueur de 20 cm et arrive à maturité à l'âge de 2 ou 3 ans. Dans les plus grands cours d'eau elle peut atteindre 50 cm à 4-5 ans.



Caractère

La truite affectionne les eaux vives, fraîches et limpides et les fonds graveleux à caillouteux. A ce titre, c'est un **indicateur biologique de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques**.

Elle se nourrit essentiellement de larves d'éphémères et trichoptères, d'insectes tombant dans l'eau et de petits poissons.



Larve de Trichoptère camouflée dans un fourreau constitué des éléments trouvés sur le fond de la rivière.

Habitat et mœurs

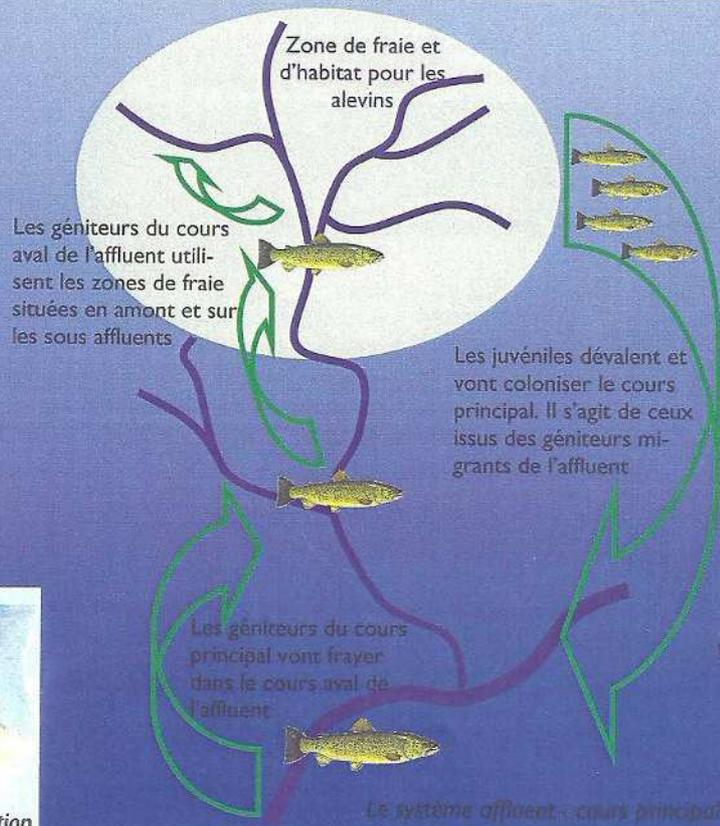
En période de repos, la truite vit en solitaire et reste cachée dans un poste de refuge : berge creuse, dessous de rocher, amas de branchages, herbiers, racines... Elle remonte à l'automne dans les petits cours d'eau pour frayer et se reproduire au début de l'hiver. Chaque femelle creuse un nid dans les cailloux et y pond quelques centaines d'œufs que le mâle féconde. La femelle recouvre ensuite de cailloux les œufs qui éclosent après environ 2 mois. Les cailloux remués créent une tâche de couleur différente de forme ovale (30 à 80 cm de long) appelée frayère. Nous les rencontrons principalement dans les zones peu profondes et courantes, des rivières larges aux très petits cours d'eau.



Nid en cours de constitution

Un poisson « migrateur »

La truite a besoin de milieux spécifiques pour croître et se reproduire. Ainsi, les échanges entre le cours principal et le chevelu sont nécessaires pour perpétuer l'espèce.



Sources : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Avec le concours financier



Conseil Général de la Mayenne



Conseil Régional des Pays de la Loire



Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Maison des Services

Place de l'Hôtel de Ville

53500 ERNEE

☎ 02 43 08 71 38

☎ 02 43 05 89 42

✉ syndicat.bassin.ernee@gmail.com

1. ETAT D'AVANCEMENT DE L'AMENAGEMENT FONCIER LIE A LA REALISATION DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE.

Rappel : L'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) se décompose en quatre phases :

1. **Définition du périmètre** dans lequel se dérouleront les échanges parcellaires. Cette phase se conclut par un **arrêté ordonnant** les opérations d'aménagement foncier.
2. **Classement des sols** : évaluation de la valeur de productivité des sols en vu d'échanges équitables
3. **Projet d'aménagement foncier** : élaboration du nouveau parcellaire et du programme de travaux connexes. Cette phase se conclut par un **arrêté clôturant les opérations**.
4. **Travaux connexes** : réalisation technique du projet d'aménagement adopté en amont.

❖ OU EN SOMMES-NOUS ?

Fin février à fin mars 2009 : **Enquête publique** sur le périmètre et les prescriptions environnementales

Mai 2009 : Examen par la **CIAF**¹ des réclamations déposées à l'enquête publique, adoption du périmètre, de l'inclusion des emprises et des propositions de prescriptions environnementales (schéma directeur)

Fin novembre : Le Préfet fixe par arrêté les **prescriptions environnementales** à respecter par la commission dans l'élaboration du projet parcellaire et du programme de travaux connexes.

Début décembre : Arrêté du **Président du Conseil général ordonnant l'ouverture des opérations** d'AFAF. Il comprend les parcelles incluses dans le périmètre, confirme l'inclusion des emprises, reprend les prescriptions arrêtées par le Préfet, et définit les mesures d'accompagnement².

2010 : Finalisation du **classement des sols et mise à consultation** (enquête simplifiée) auprès du public

2. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AMENAGEMENT FONCIER

❖ POURQUOI ?

Pour s'assurer que les travaux de nature à modifier l'état des lieux réalisés entre l'arrêté ordonnant et l'arrêté clôturant **ne remettent pas en question la faisabilité des échanges parcellaires et l'équilibre des comptes de propriétés** qui interviendront au moment du projet d'aménagement.

Ainsi, le Président du Conseil général a prit un arrêté soumettant à son autorisation préalable, après avis de la CIAF, tous travaux de nature à modifier l'état des lieux.

❖ QUELS TRAVAUX SONT CONCERNES ?

Toute modification sur le long terme ou irréversible intervenant dans le périmètre d'AFAF sera portée à la connaissance de la CIAF qui pourra alors en tenir compte au moment de l'élaboration du projet.

- **Mouvements de terres** : remblaiement, excavation, dépôt, remise en culture de zone inculte...
- **Travaux hydrauliques** : création/suppression de fossé, réseau de drainage/irrigation, forage, plan d'eau, ...
- **Réseaux** : création ou suppression de réseaux électriques, téléphoniques, d'assainissement, d'adduction en eau potable, gaz, voirie et chemins, ...
- **Bâti** : création ou suppression de bâtiments y compris ceux soumis à permis de construire, murets...
- **Propriété** : mutation entre vifs, ventes, échanges amiables, ...
- **Abattage, plantation, classement** : arbres, bois, haies, vergers, ...

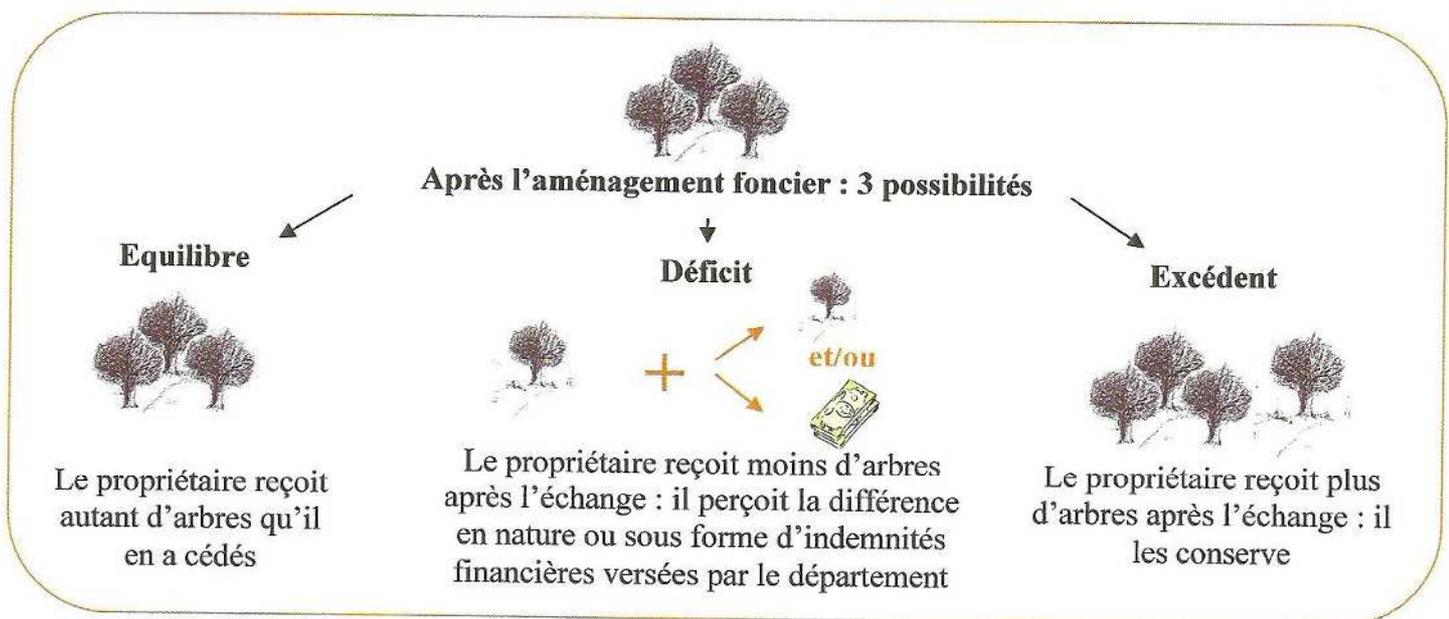
Ces mesures, en assurant la maîtrise de l'évolution de l'état des lieux réalisé en amont de la procédure, garantissent la faisabilité et l'équilibre des comptes de propriété.

¹ Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

² Mesures encadrant les modifications de l'état des lieux à l'intérieur du périmètre d'aménagement

3. RAPPEL SUR LA BANQUE D'ARBRE

- Afin de mener un **AFAF de qualité**, le Conseil Général de la Mayenne souhaite expérimenter la mise en œuvre d'une **banque d'arbres**. Cet outil garantit à chaque propriétaire possédant des haies ou des arbres isolés dans le périmètre d'aménagement, que lui sera restituée en fin d'opération, une quantité équivalente de bois, sur pied ou en argent, à celle qu'il aura cédée. Les **propriétaires définissent** eux-mêmes la **quantité et la valeur du bois sur pied** des arbres qui sont échangés. Il est donc dans leur intérêt de les conserver pendant la procédure.
- En s'impliquant dans cette démarche, les **propriétaires récupèrent leur bien** et contribuent par la même occasion à la **préservation du bocage** : élément essentiel du patrimoine naturel mayennais tant par sa beauté que par son utilité (protection des troupeaux, des cultures et des sols, régulation de l'eau, maintien de la biodiversité). Ainsi, ce n'est qu'avec la **participation des élus et de la population locale** que ce dispositif pourra fonctionner et qu'il sera possible de **transmettre aux générations futures un cadre de vie de qualité**.



Infos pratiques

Les formulaires nécessaires aux demandes de modifications de l'état des lieux sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet du Conseil général de la Mayenne : www.lamayenne.fr \ rubrique Toute l'actu \ Economie et emploi \ Ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Pour toute question, la cellule aménagement foncier se tient à votre disposition au 02 43 59 96 44

Centre Communal d'Action Sociale

Les actions du C.C.A.S.

↳ **Statistiques** : 86 Germinois et Germinoises ont 65 ans et plus.

↳ **Repas annuel** : 45 personnes y ont participé, le 25 octobre dernier



↳ Quelques **colis de Noël** ont été distribués par Mme Dufresne, membre du CCAS aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé.



↳ **Le budget de l'année 2009** s'est équilibré, en dépenses et en recettes de fonctionnement à 67 326 € et en investissement à 58 048 €. Les charges principales sont le repas, les colis et les secours accordés aux personnes dans le besoin. Ce budget est alimenté principalement par la subvention de la commune, les produits des concessions funéraires et les quêtes lors des mariages et la vente de la propriété située aux Noyers léguée par Mr André CHAMPION.

LES ASSOCIATIONS

A.F.N.		Président	Mr René CORDIER 27 rue du Mesnil ☎ 02.43.37.82.82
A.P.E.L.		Président	Mme Patricia RENARD La Touche ☎ 02.43.37.61.96
O.G.E.C.		Président	Mme Odile GEORGET Bel Air ☎ 02.43.37.65.45
2 A J		Présidente	Mme S. MONTEBAULT Moyette ☎ 02.43.26.20.07
CLUB DE LA BONNE HUMEUR		Président	Mr Robert DANEAU La Jaslerie 53240 LA BACONNIERE ☎ 02.43.05.77.73
COMITÉ DES FETES		Président	Mr Michel DUCHESNE 22 rue des Lilas ☎ 02.43.37.60.35
FAMILLES RURALES		Présidente	Mme Angélique COIFARD 17 rue de la Herpinière ☎ 02.43.37.82.60
U.S. ST GERMAIN		Président	Mr Bernard GUILLET 21 rue de Fouilloux ☎ 02.43.37.60.14
GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES		Président	Mr Albert HOUDAYER La Guyonnière ☎ 02.43.01.14.62
AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'ANDOUILLÉ		Responsable	Mr Nicolas COIFARD 17 rue de la Herpinière ☎ 02.43.37.82.60

Club de la Bonne Humeur

En début d'année nous avons l'assemblée générale avec élection le 8 janvier du tiers sortant. Le bureau est resté inchangé en 2009. Nous avons enregistré de nouvelles inscriptions.

Activités 2009 :

Sortie Théâtre à Daumeray Rouget le Braconnier Journée jarret avec animation, une bien belle journée.

Buffet cantonal à St Pierre des Landes en juin avec 25 participants.

Nos concours de belote ont eu du succès mais il y a un bon groupe à se déplacer dans les clubs voisins, échange de bons procédés !

Repas au Club Fêtes des Pères et Mères, les 43 adhérents étaient présents.

Nous avons partagé un pique nique au Bois de L'Huisserie en septembre, journée champêtre.

Chacun a eu du plaisir avec le pot au feu de Noël en décembre.

Les prévisions 2010 :

Journée Jarret en mars vers Granville, autres voyages d'une journée. Un grand voyage mais notre club a beaucoup d'anciens alors peu de participants.

Concours de belote le 29 mars et le 11 octobre.

Bien sûr nos activités du jeudi se poursuivent, cartes, boules et jeux de société. La balade du mardi est un peu en sommeil, faute de participants ! Si le cœur vous en dit, Saint Germain est riche en possibilités de promenade bien agréable.

Nous sommes 43 adhérents. Jeunes retraités ou non, venez étoffer notre club et n'hésitez pas à apporter vos idées, nous sommes ouverts à toutes propositions et serons heureux de vous accueillir.

Bonne année à tous.

Avant le repas

Pot au Feu



A . F . N .

Le bureau reste inchangé

Aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre, l'amicale s'est réunie pour déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Le 8 mai nous avons déjeuné au restaurant Le P'tit St Germain, l'après midi s'est terminé au terrain de boules

Le 08 octobre, nous avons fait un voyage à St Nazaire avec les Voyages Gandon Evasion de La Baconnière. Visite guidée en car du port maritime de St Nazaire et Montoir de Bretagne jusqu'aux raffineries de Donges.

Après la restauration du midi, visite guidée du site Airbus.

Pour 2010, il est prévu un repas le mercredi 05 mai au restaurant de La Filonnière.

Un voyage est prévu selon le calendrier des organisateurs de voyages.

René CORDIER, Président



Le Conseil d'Administration

De gauche à droite : Bérengère LOW - Manuella DOLLET - Annick VIEL (Secrétaire) - Angélique COIFARD (Présidente) - Thierry SAUVAGE - Angélique CHARDRON - Loïc CHEVALLIER - Sylvie d'HEROUVILLE (Trésorière) - Béatrice BENETEAU - Dominique VIEL - Sonia BOISSEAU
Absents sur la photo : Maurice GAUTIER - Catherine COQUEMONT

L'année 2009 fut une année de changement pour Familles Rurales. Maurice GAUTIER, président depuis la création de l'association sur St Germain, a fait le choix de passer le relais à Angélique COIFARD. C'est avec le même engagement que l'ensemble des bénévoles oeuvrent pour vous offrir différentes activités sportives, créatives et autres... sur notre commune.



Gala de 26 juin 2009

Modern'Jazz :

Pour répondre aux attentes des danseuses, Angélique a constitué cinq groupes dont un adulte. Tous les mardi de 17 à 21h, petites et grandes évoluent sous la direction de Katell, professeur de danse. Les danseuses vous donnent rendez-vous le **vendredi 18 juin 2010**, salle polyvalente de Laval, à l'occasion de leur **gala** en collaboration avec le Comité d'Animation du Bourny.

Gym :

Près d'une vingtaine de femmes et d'hommes travaillent leurs abdos, mollets, muscles du dos, fessiers, cardio... le mercredi soir en période scolaire. Les cours sont encadrés par Nathalie, animatrice diplômée. L'activité est gérée par Sylvie.



Rando patrimoine du 16 juil. 2009

Activité Nature :

Vous avez été nombreux à avoir répondu présent lors de notre 1^{ère} randonnée patrimoine. Encouragés par cette expérience, nous vous proposerons une randonnée à thème au début de l'été 2010.

Art Floral :

Dans une ambiance conviviale, Dominique, vous propose de colorer « floralement » votre quotidien en réalisant des compositions. Cette activité est à la portée de tous, avec des techniques simples.

Vous apprendrez à reconnaître les différents végétaux et à utiliser au mieux toutes les ressources botaniques de la nature. Les prochaines séances auront lieu les 30 mars et 25 mai 2010.



Ateliers Créatifs :

Manuella vous a concocté au menu du 1^{er} semestre 2010 : montage de collier sur câble, guirlandes au naturel, mosaïque et un atelier émaux animé par Sandrine LEMOAL, intervenante.

Scrapbooking Jeunes :

Cette nouvelle activité a été mise en place en 2009. Le 1^{er} samedi de chaque mois, une quinzaine d'enfants et ados se retrouvent pour scrapper des pages, cartes...



Scrapbooking Adultes :

Chaque lundi, un projet est proposé aux scrappeuses. Pour acquérir de nouvelles techniques, Fabienne intervient ponctuellement. Cet atelier est encadré par Bérengère.

A noter sur vos agendas !

- 22 jan. 2010 : Assemblée Générale**
- 17 avr. 2010 : Bourse aux vêtements de Printemps**
- 18 juin 2010 : Gala de danse**
- 16 oct. 2010 : Bourse aux vêtements d'hiver**
- 28 nov. 2010 : Bourse aux jouets et puériculture**

Vous avez été nombreux à fréquenter notre stand lors du Forum des Associations. Cette journée a été riche en échanges sur les activités actuelles et sur vos attentes.

Tous les membres de Familles Rurales vous souhaite une Bonne Année 2010 !

Catherine, Annick et Thierry

2 A J

L'association pour l'animation des jeunes (2AJ) compte à ce jour 22 inscrits. Elle s'adresse aux jeunes Germinois âgés de 12 à 18 ans.

La tranche d'âge des 12-15 ans y étant majoritaire, un aménagement des plages horaires du foyer a été créé à leur attention. Il existe un règlement intérieur au foyer que chacun s'applique à respecter. L'année 2009 a été ponctuée par différentes animations (rally-cross, futuroscope, laser-game, accrobranche, scrapbooking, sorties vtt, cinéma, karting, etc.)

mais elle a été aussi marquée par la participation active des jeunes aux lavages de voitures (don pour la mucoviscidose) et à la fête de la musique qui a eu lieu le 19 juin dernier. Nous remercions la commune de St Germain qui a mis à notre disposition un animateur (Bélliard Grégory), deux jours par semaine durant les petites vacances scolaires pour accompagner nos jeunes dans leurs activités (nous l'en remercions).

C'est donc sur un bilan positif que se termine cette année 2009 pour les 2AJ avec une fréquentation régulière de l'association et un réel investissement de nos jeunes Germinois.

ps: la prochaine AG est fixée au samedi 23 janvier, et nous tiendrons une permanence pour les inscriptions.

SANDRINE MONTEBAULT

Composition du bureau 2009

Présidente:

Sandrine Montembault (parents)

Florent Renard (jeunes)

Vice président : Frédéric Coquemont (élu)

Trésorier : Christophe Planchais (parent)

Vice Trésorier : Matisse Montembault (jeune)

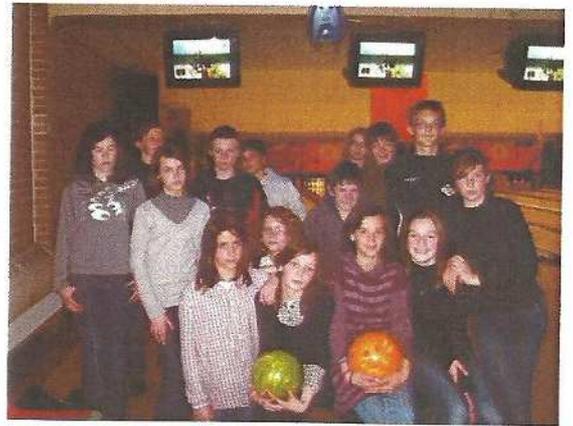
Secrétaire : Bérangère Low (élue)

Vice Secrétaire : Guillaume Rouault (jeune)

Membres: Patricia Renard, Christine Galodé, David Meslier,

Laurence Touchée (parents) ; Nathalie Arnaud, Gilbert Vétillard (élus)

Roland Touchée, Clément Galodé, Mélissa Meslier, Laurie Tarrière (jeunes)



Lavage de voitures



Rallye cross à Chatillon/Colmont

GROUPEMENT DE PROTECTION DES CULTURES

Bilan des destructions 2009

8 renards en battues administratives

3 renards en battues organisées entre les membres du bureau

3 renards en déterrage

16 renardeaux

55 rats musqués (cages)

20 ragondins

400 corbeaux

39 pies

14 fouines (cages et pièges)

Pour tout renseignement, s'adresser au Président : Mr HOUDAYER Albert

☎ 02.43.01.14.62



Ne sortant que la nuit, la fouine passe souvent inaperçue.

Sa souplesse, ses talents de grimpeuse et ses prouesses acrobatiques sont extraordinaires.

Elles lui permettent d'établir ses quartiers dans des greniers, des combles qu'elle rejoint en escaladant agilement les murs.



Depuis toujours dans nos contrées, les corvidés ont fait l'objet de destruction soit par tir, soit par piégeage ou bien encore par dénichage. Cette maîtrise des populations qui allait de soi autrefois, se justifie encore aujourd'hui pour la sécurisation des approvisionnements alimentaires et aussi sur le plan sanitaire. Si ces vertébrés déprédateurs sont sources de nuisances (risque sanitaire) et de dégâts (consommation de semences ou de fourrages) pour les productions agricoles, il est plus récent de constater leur présence auprès des habitations, dans les villes provoquant d'autres types de nuisances comme la dégradation de joints de vitres ou salissant par leurs excréments des lieux à fréquentation du public.

Cette expansion s'explique par l'augmentation de leur densité (constat fait en Mayenne suite à l'accroissement des dégâts aux cultures à la saison dernière), mais aussi par l'attitude passive voire accueillante des habitants.

Si nous ne voulons pas être tôt ou tard dépasser par les dommages provoqués par les corvidés, nous devons réaffirmer notre souhait de voir les populations revenir à des densités plus acceptables et ainsi utiliser les outils que la réglementation nous octroie pour réguler nous même corneilles, corbeaux freux et pies bavardes :

- Toute l'année : possibilité de piéger sans être agréé piégeur « à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage ainsi que dans les enclos attenants à l'habitation », au-delà il faut être agréé piégeur (formation gratuite de 16 heures).
- En période de chasse : à tir (assurance et permis de chasse obligatoire)
- En période de destruction : du 1^{er} mars au 10 juin 2010, à tir avec autorisation préfectorale individuelle (formulaire disponible en mairie), accompagné de 10 tireurs maximum (assurance et permis de chasser obligatoire).
Le tir des oiseaux ne peut être réalisé qu'à poste fixe, matérialisé de main d'homme, à l'exception des destructions effectuées dans l'enceinte des corbeautières. Et le tir dans le nid est interdit.
- Il est possible aussi de faire appel aux lieutenants de louvetiers pour une battue administrative.



Par ailleurs, la réglementation vient de donner aux Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles et à leur fédération la possibilité de capturer des corvidés au moyen de cages dans le cadre d'opérations de lutttes collectives.

En ce qui concerne le choucas des tours, bien que protégé, les mairies ont la possibilité de faire une demande de régulation auprès de la DDAF.

Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de votre commune et la F.D.G.D.O.N (17 bd des Manouvriers à CHANGE - Tél. : 02.43.56.12.40 ou 06.09.85.18.10) se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Comité des fêtes

La fête communale a attiré cette année un nombreux public avec le repas et la soirée dansante du samedi 13 juin et les noces du comité le 14 juin 2009.

La soirée du samedi 13 juin sous chapiteau a rassemblé 600 personnes pour déguster le pavé de bœuf, avec l'orchestre « Marcel Roulleaux ».

Le dimanche 14 juin, le matin, défilé d'objets roulants non identifiés fleuris, avec les enfants, des tracteurs des années 1950, et les Noces du Comité.

L'après-midi, animation avec la fête foraine, l'exposition de véhicules et de tracteurs anciens, démonstration des ferrages de chevaux présentée par Ludovic Hélard, la fanfare de St Jean sur Mayenne, et la danse avec « Les Papillons Azur ».

Dimanche soir, soirée spectacle avec « Stef Animation », et pour clôturer ces deux jours de fête un feu d'artifice offert par la municipalité.

Ensuite, la soirée couscous du 7 novembre dernier a rassemblé environ 300 personnes, animé par Disco mobile « Fiestadance ».



Le samedi 5 décembre un marché de Noël a rassemblé 24 exposants dans le centre bourg. A 17 heures, le Père Noël est arrivé pour accueillir les enfants qui sont venus très nombreux avec leurs parents et pour terminer cette journée la chorale Musica Fidélío de Louverné a présenté un concert dans l'église. Pour cela, nous remercions la paroisse Saint Matthieu qui a autorisé cette manifestation très appréciée du nombreux public.



Pour l'année 2010, les dates suivantes sont à retenir :

- les 12 et 13 juin, fête communale, les préparations sont en cours
- le 6 novembre, soirée couscous
- le 4 décembre marché de Noël.

Le Comité remercie toutes les personnes qui assurent la sécurité et le bon déroulement de la fête, tous ceux et toutes celles qui participent au service sans oublier les cuisines, ainsi que monsieur le maire et le personnel communal .

Tiers sortant

AMYS HERVE, AYRAULT JACKY, BESNARD JOEL, BESNIER JEROME, BOURDAIS NADEGE, CHAMPS ANDRE, CHESNE MARTINE, CHEVALLIER LOÏC,

Cette année 1 démission : Dominique Viel

Une candidate se présente comme nouveau membre : Isabelle Clavreul

Election du bureau.

Président : Michel Duchesne

Vices présidents :

1^{er}... Joël Besnard, 2^{ème} Loïc Chevalier

Secrétaires :

1^{er} Joël Geay., 2^{ème}... Jérôme Besnier.

Trésoriers :

1^{er} Valérie Houdayer, 2^{ème} Amys Hervé



LE COMITE DES FETES

VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES ET UNE BONNE ANNEE 2010



COMPOSITION DU BUREAU, assemblée générale du 3/07/09

PRESIDENT : GUILLET Bernard
VICE PRESIDENT : GUERIN Eric
GEORGET Jean-Louis
PELLET Jean-Marie
SECRETAIRE : GEORGET Antoinette
SECRETAIRE ADJOINTE : PLEUVRY Charlene
TRESORIER : GUERRIER Thierry
TRESORIER ADJOINTE : PLEUVRY Jessica
MEMBRES :
BARBE Thierry - BOISSEAU Stéphane - CROISSANT David -
LEROUX Christophe - LOW Jason - LESAULNIER Daniel
PROUST Arnaud - POTIER Stéphane - RENARD Patrick

RESPONSABLES JEUNES

U 7- U9 Renard Patrick, Proust Thierry
U11 Bourdier Stéphane, Tual Dominique, Platier Régis
U13 Proust Arnaud, Coquemont Frédéric
SENIORS : EQUIPE A Perichet Grégoire-Roussel Christophe
EQUIPE B Georget Jean-Louis
VETERANS : Barbé Thierry

En ce début de saison, le club a un effectif de 80 licenciés (dirigeants, joueurs).
Deux équipes séniors qui évoluent en 3ème et 4ème division.
Les équipes Jeunes et Vétérans en entente avec St Jean /Mayenne.

Les entrainements sont tous les Jeudis soir de 19H à 21H.
Cette saison 2009-2010 doit nous rendre une stabilisation à nos résultats, par notre effectif riche de qualité, de présence, le fruit du travail qu'il soit administratif ou de terrain est respectueusement effectué par tout le staff avec une bonne participation.
Je profite de ce bulletin, pour remercier tous ceux qui donnent de leur temps sans compter... !

US forme ses jeunes : RENARD Florent - CORDRAY Yoann

Catégorie U15- ; Un stage qui se déroulait au district de la Mayenne,
Du 26/10/09 au 28/10/09, sur un programme très intense et complexe. Nos deux jeunes ont eu le mérite de recevoir le diplôme « JEUNE AMIMATEUR TECHNIQUE ». Félicitations et remerciements pour cette promotion.

DATES A RETENIR : 13 FEVRIER 2010 CHOUROUTE
15 MAI 2010 TOURNOI FAMILIAL
11 JUIN 2010 ASSEMBLEE GENERALE

RENSEIGNEMENTS : Guillet bernard Tel 02 43 37 60 14
Renard Patrick 02 43 37 61 96

US ST GERMAIN vous présentent ses
Meilleurs Vœux de Bonheur, Santé et
Prosperité pour l'Année



École du Sacré Coeur

A la rentrée scolaire 2009-2010, l'école compte 178 élèves, soit 106 familles. Ils se répartissent dans 7 classes :

Mme Sylvie Morineau, directrice, classe de CP-CE 1

Mme Myriam Tesson, nouvelle enseignante, jeune diplômée du centre de formation pédagogique, classe de CE1-CE2

Mme Chemin, classe de CE 2 –CM1 (à ¾ temps)

Mme Lydie Lecherbonnier, classe de CM1-CM2

Mme Muriel Clavreul assistée de Mme Isabelle Dubois, ASEM, classe de Grande Section-CP

Mme Vannier assistée de Mme Anne-Marie Gaillard, ASEM pour les Petite Section

Mme Françoise Pétrissans assisté de Mme Antoinette Georget, ASEM pour les Moyenne Section.

Aux côtés de l'équipe pédagogique, deux associations participent à la vie et au dynamisme de l'école. D'une part, l'OGEC (Organisme de Gestion des Établissements Catholiques) gère l'aspect financier de l'école puisqu'elle gère les dépenses et les investissements, emploie les ASEM (agents de service en écoles maternelles) et finance les diverses fournitures scolaires... D'autre part, l'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre) participe financièrement à l'achat des équipements, matériels et fournitures pédagogiques ainsi qu'aux différentes sorties organisées pour les élèves.

OGEC



APEL



Présidente : Odile Georget

Vice-Présidents : Sacha Budimir,
Christine Berthelot

Trésorière : Christelle Chevalier

Secrétaire : Dominique Tual

Secrétaire adjointe : Corinne Podevin

Membres : Nicolas Coifard, Laurent Martinez

Présidente : Patricia Renard

Vice-Présidents : Stéphane Louër,
Frédéric Coquemont

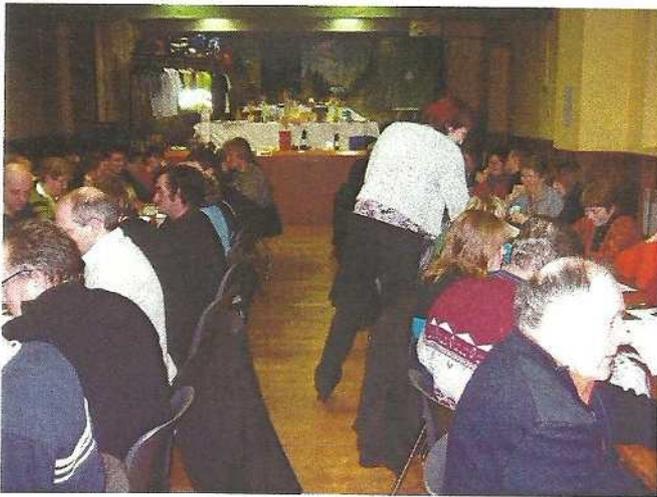
Trésorière : Christine Galodé

Trésorière Adjointe : Sylviane Lepy

Secrétaire : Myriam Joimel

Secrétaire Adjointe : Catherine Bichot

Membres : Marc Le Costaouëc, Karine
Pellet, Valérie Martinez, Florence
Beaudouin.

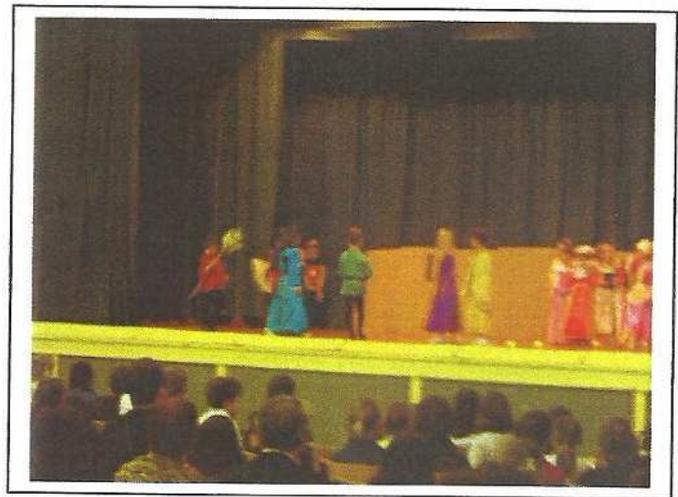


Samedi 24 janvier : Concours de belote de l'APEL

44 équipes étaient présentes à ce traditionnel rendez-vous.

Dimanche 1^{er} mars : spectacle des enfants à Andouillé

Axé cette année sur le thème d'« à travers les âges », les enfants nous ont fait voyager à travers les époques allant du Moyen-Age aux sixties en passant par les temps modernes faisant ainsi la joie des spectateurs venus nombreux les applaudir.



Vendredi 20 mars : carnaval

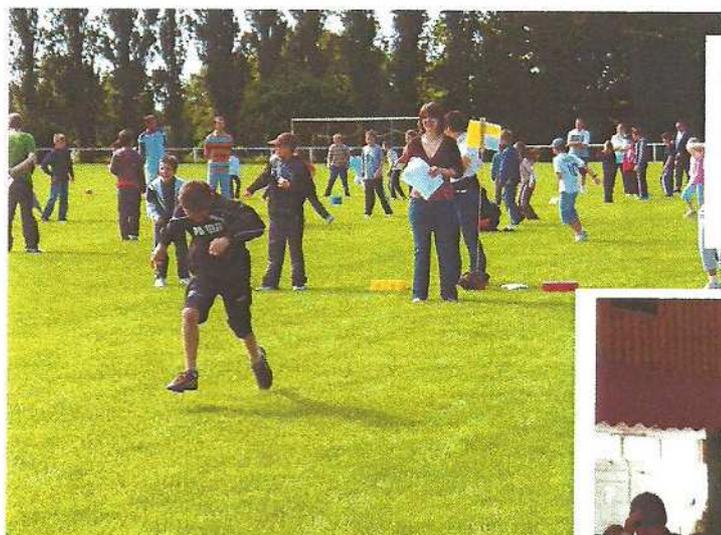
Vêtus de leurs plus beaux costumes hauts en couleur, les enfants ont défilé, en ce jour de printemps placé sous le soleil, dans le bourg avant de regagner l'école où les attendaient des crêpes préparées par les parents.





Les 7, 8, 14, 15 et 21 mars : Au programme « Berny et ses femmes »

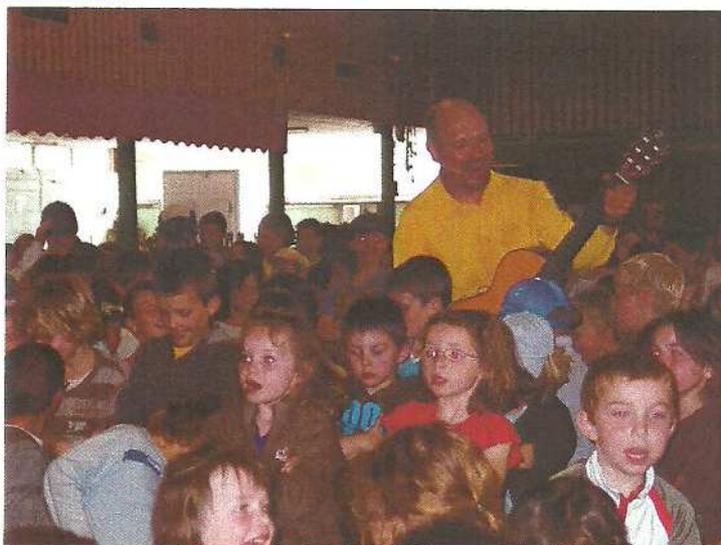
Mise en scène par Laurent Martinez, cette comédie aux personnages haut en couleur a permis de passer un agréable moment de détente. Que tous ces acteurs amateurs soient félicités pour leur talent et remerciés pour leur disponibilité.

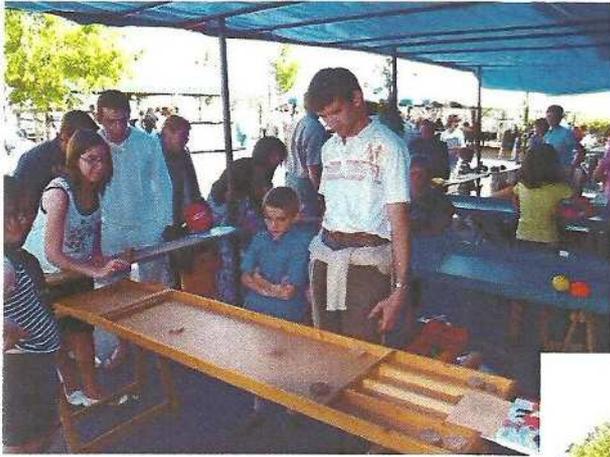


Mercredi 20 mai :

journée sportive à Andouillé.

En matinée, les enfants ont participé à divers ateliers avant d'assister l'après-midi au spectacle de Philippe MIKO.





Dimanche 21 juin :
"Vive la récré"

Notre traditionnel repas de fin d'année scolaire s'est déroulé sous le soleil dans la cour de l'école et les enfants ont pu participer, après avoir chanté, aux différents jeux mis en place l'après-midi.



Vendredi 26 juin :
remise des dictionnaires

Les 10 élèves de CM 2 en partance pour le collège ont reçu des mains de Mr le Maire un dictionnaire en souvenir des années passées à l'école du Sacré-Cœur.

Pendant l'été, les membres des associations et les parents volontaires ont mis la main à la pâte, disons plutôt aux pinceaux.... Et le résultat est vraiment génial pour la plus grande joie des enfants qui vont découvrir à la rentrée une cour décorée de marelles colorées, de couloirs d'athlétisme et de différents tracés.



Samedi 5 septembre :

Forum des associations

Pour la première fois organisé sur la commune, le forum des associations a permis de présenter chaque association et les activités qu'elles proposent. Les associations de l'école y étaient présentes.



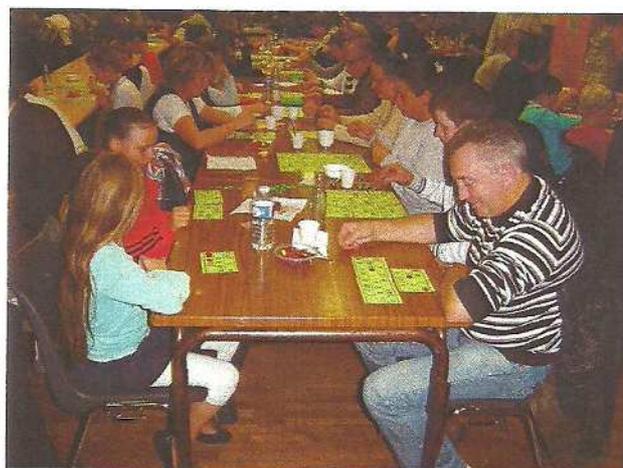
Dimanche 21 septembre :

vide grenier de l'APEL

Plus de 80 exposants sont venus installer leurs étals dans la cour de l'école et les alentours pour la plus grande joie des chineurs.

Samedi 10 octobre : loto de l'OGEC

Les participants sont venus nombreux pour tenter de gagner divers lots tels que Wii, GPS, Cafetière Expresso et bien d'autres surprises....





Noël 2008

Vendredi 18 décembre : goûter de Noël

Après une célébration à l'église de St Germain, les enfants se sont rendus à la salle des Fêtes où le Père Noël leur a rendu visite et leur a amené dans sa hotte un cadeau par classe et des friandises. La matinée a été ponctuée par des danses, des chants, le tout autour d'un petit goûter.

L'après-midi, les enfants ont accueillis des membres du Club de la Bonne Humeur pour un moment de partage autour de jeux de société.

L' APEL et l'OGEC vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le concours de belote le 30 janvier, les séances Théâtre les 13, 14, 20, 21 et 27 mars, Vive la récré le 20 juin, le vide-grenier le 19 septembre et le loto le 9 octobre 2010.

~ ~ ~ ~ ~

Les membres de l'OGEC et de l'APEL vous remercient de votre participation aux différentes manifestations qu'elles organisent et vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2010.



DON D'ORGANES - DON DE MOELLE OSSEUSE



FRANCE ADOT 53

Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, ou une carte de donneur, ...

FRANCE ADOT 53

**BP 90634
53006 LAVAL cedex
Tel: 02 43 90 68 10**

Site national : www.france-adot.org

e-mail: franceadot53@orange.fr



AGENDA DES ASSOCIATIONS

JANVIER

✓ Samedi 30

Concours de Belote

APEL



FÉVRIER

✓ Samedi 13

Soirée choucroute

USSG

MARS

✓ Samedi 13

Soirée Théâtrale

OGEC

✓ Dimanche 14

Après midi théâtre

OGEC

✓ Samedi 20

Soirée théâtrale

« «

✓ Dimanche 21

Après-midi théâtre

OGEC

✓ Samedi 27

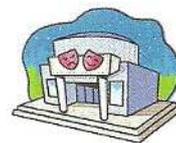
Soirée théâtrale

« «

✓ Lundi 29

Concours de belote

CLUB DE LA BONNE HUMEUR



AVRIL

✓ Samedi 17

Bourse aux vêtements

FAMILLES RURALES

MAI

✓ Samedi 15

Tournoi familial

USSG

JUIN

✓ Samedi 12

Soirée dansante

COMITÉ DES FETES

✓ Dimanche 13

Fête annuelle

« «

✓ Vendredi 18

Fête de la musique

2AJ

✓ Dimanche 20

Vive la récré

APEL

✓ Vendredi 25

Fête de la Musique

2AJ



AOÛT

✓ Dimanche 29

Méchoui

DONNEURS DE SANG

SEPTEMBRE

✓ Samedi 04

Forum des Associations

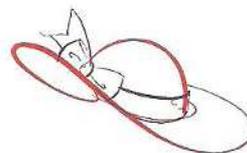
APEL

✓ Dimanche 19

vide grenier

✓ Samedi 25

Virades de l'Espoir



OCTOBRE

✓ Samedi 02

Classes « 0 »

OGEC

✓ Samedi 09

Loto

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

✓ Lundi 11

Concours de belote

FAMILLES RURALES

✓ Samedi 16

Bourse aux vêtements

NOVEMBRE

✓ Samedi 6

Soirée « couscous »

COMITÉ DES FETES

✓ Dimanche 14

Repas annuel

CCAS

✓ Samedi 20

Bourse aux jouets

FAMILLES RURALES

DECEMBRE

✓ Samedi 04

Marché de Noël

COMITÉ DES FETES



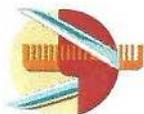
Tous à votre service ...

La Petite Germinoise

**Boulangerie – Pâtisserie -
Rayons charcuterie, épicerie, produits de la maison**
19 rue des Chapelles ☎ 02.43.26.21.64



Salon d'Elodie



Coiffures homme - femme - enfant
15 rue des Chapelles ☎ 02.43.69.17.42

Le Panier Germinois



Epicerie fine déco saveurs senteurs
Paniers garnis livraison possible
17 rue des Chapelles ☎ 02.43.64.50.71 📞 06.86.96.90.38
lepaniergerminois@laposte.net <http://lepaniergerminois.free.fr>

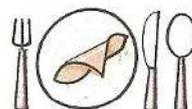
Presti ' Casion

Brocante Dépôt-vente
15 rue St Ouen
☎ 09.61.24.46.69 📞 06.84.70.60.04



Le P'tit St Germain

Restaurant – traiteur – bar – tabac
6 rue de l'Eglise ☎ 02.43.64.27.89



EURL LA FILONNIERE
Mr et Mme Moïse LELONG



**Location de salle – chambres d'hôtes -
Plats traiteur - Location d'un camion frigorifique**
La Filonnière ☎ 02.43.37.71.75
www.filonniere.free.fr



Thérèse et Jean-Claude GÉHANNIN

Fleurs des Champs **Chambres d'Hôtes 3 épis**
"L'Hommeau" ☎ 02.43.01.18.41
fleurs.des.champsonline.fr



Dominique AUBRY



Gîte Rural 3 épis
"Les Hialmes" ☎ 02.43.37.60.78

Denis & Valérie HOUDAYER

**Location de salle pour repas, séminaire, réunion de travail,
Soirée anniversaire**
La Chauvinière ☎ 02.43.37.65.07

Ludovic HÉLARD

Maréchal-Ferrant
« La Roueberie »

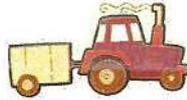
☎ 06.09.09.06.15



S.A.R.L.RENARD Paysage
JARDIN BLEU-Renard Denis

Entretien et création de tous espaces verts – Services à la personne
L'Autruère ☎ 02.43.56.29.00 ☎ 06.18.21.78.65
www.renard-paysage.com

AB-LOC
Alain Boutruche



Transports divers avec tracteurs bennes
28 rue du cèdre ☎ 02.43.01.11.38 ☎ 06.72.81.18.60

Samuel PAUMARD

Aménagement de combles, isolation, placoplâtre,...
"Montaguet" ☎ 02.43.01.18.37 ou ☎ 06.03.51.00.63

Patrick DELLIÈRE

Plaquiste (aménagement combles, cloison sèche,)
"Les Grandes Ragottières" ☎ 06.10.90.29.25

Patrick ORAIN



Peinture Décoration Revêtements de sols
Pose parquet, papiers peints, staff déco, tissus
10 rue de St Ouen ☎ 02.43.66.99.80 ou 06.24.47.89.34

Jean-Claude CHESNE

Cidrerie
"Les Cosnuères" ☎ 02.43.01.14.34

Garage LÉCRIVAIN

Automobiles – 4 X 4 – Utilitaires – Toutes marques
11 rue St Ouen
☎ 02.43.37.64.15 ou ☎ 02.43.37.86.38



JMP INFORMATIQUE

Vente, conseil, maintenance, assistance
«La Piochère» ☎ 02.43.66.19.19 ☎ 02.43.66.13.74
Jmp.informatique@wanadoo.fr



André & Marie-Th. CHAMPS



Ferme pédagogique
« Moray-Neuf »
☎ : 02.43.01.18.53 ☎ : 02.43.26.13.75

Marie-Noëlle RONCERAY

Correspondante locale des
« Jardiniers de France »
☎ : 02.43.37.66.05



FLORCZAK ÉTANCHÉTÉ

Étanchéité par géo membrane
25 rue du Mesnil
☎ : 02.43.90.75.41
jean-yves.florczak@laposte.net



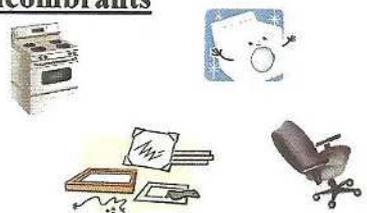
**CALENDRIER DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS
ET DE DECHETS VERTS 2010**

ACCES RESERVE AUX PARTICULIERS

Commune de SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX

Terrain des sports

Mise en place des bennes le vendredi après midi reprises le mardi matin

<u>Déchets verts</u> 1 fois par semaine (mai –Juin – Sept – Oct) 1 fois tous les 15 jours (Mars- avril-Juillet- Août- Novembre) <u>Du 20 mars au 29 Novembre</u> Accès du samedi matin au lundi matin	<u>Encombrants</u> 
20 mars	27 au 29 mars
3-17 avril	
1 - 8 – 15 -22 -29 mai	
5– 12 – 19 -26 juin	Du 26 au 28 Juin
3–17 – 31 juillet	
14 - 28 Août	
4 – 11 - 18 – 25 septembre	Du 25 au 27 septembre
2 – 9– 16 – 23- 30 octobre	
13 - 27 novembre	

Dates en "gras " : attention fin de semaine avec jours fériés avant ou après

Pour le 1 er et le 8 mai : les bennes seront posées les vendredis après midi comme d'habitude reprise le lundi après midi ou mardi matin

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE SÉCHÉ

Les Hêtres à Changé 02.43.59.60.05

- Jeudi de 14h à 19h
- Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Dimanche de 9h à 12h

La déchetterie étant fermée les jours fériés.



LAVAL AGGLOMÉRATION subventionne l' acquisition d' un composteur

Modalités : les acquéreurs se rendent auprès d' un magasin de leur choix, font l' achat d' un modèle. Ils font établir une facture libellée à leur nom et adressent la facture et un RIB à :

Laval Agglomération (service environnement déchets) 11 allée du Vieux St Louis 53008 LAVAL Cedex

Laval Agglomération verse par l' intermédiaire du Trésor Public la somme de 20€ .

Vous vous êtes intéressés au Fil Rouge tout au long de l'année,

Voici les solutions

BULLETIN ANNUEL 2008 :



↳ *Lavoir communal*

Début du sentier ↻
partant de la rue St
Jean et allant à
l'ancienne école



ST GERM INFOS N° 49 DE MARS



↳ *Sentier pédestre le*
long de Châtaigneraie 3

Les commerces vus de ↻
La Bouilletterie



ST GERM INFOS N° 50 DE JUIN



↳ *La Marpaudière*
Plaque sur l'ancienne
école
Chataignier ↻
Sur le sentier de la
vallée de la Morinière



ST GERM INFOS N° 51 DE SEPTEMBRE



↳ *sur l'Eglise*

Marches d'accès à
La place de l'Eglise ↻

